26e ANNÉE (3e SÉRIE) **No 48** 1er DÉCEMBRE 1904
(CE NUMÉRO A UN SUPPLÉMENT DE 16 PAGES)

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

F. PERRIOT
Ancien supérieur du Grand Séminaire de Langres
DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF

A. ROZIER
Dr en théologie
SOUS-DIRECTEUR

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL *de 10 francs sans le Supplément.*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. Mme de Staël. — II. Son éducation. — III. Le mariage et le roman. — IV. La politique et l'exil. — V. Amour et romantisme. — VI. Conversions romantiques. — VII. Evolution religieuse de Mme de Staël vieillissante. — VIII. Mémoire secret de Kaunitz sur la cour de Louis XV. — IX. Condorcet et la Révolution française. — X. Luther et la bigamie de Philippe de Hesse. — XI. Comment l'homme a appris à rire. — XII. Rire et automatisme. Ni anges ni bêtes. — XIII. M. Louis Havet, ou la politique d'un métricien. — XIV. Une nouvelle authores : Mlle Yvonne Vernon. — XV. Mme Grazia Deledda. — XVI. Un conventionnel oublié : Ysabeau. — XVII. La fin d'un autre régicide : J.-B. Lecarpentier. — XVIII. La nouvelle édition de l'*Histoire de l'Eglise* de Hergenröther. — XIX. Le roman et le drame de la Grande Mademoiselle. — XX. M. René Bazin à la *Réunion des Etudiants*.

I. — Mme de Staël n'est pas, en histoire littéraire, un personnage sympathique. Politicienne, intrigante, toupie sans cesse à tourner autour des gens en place, pédante, dévorée de vanité, jalouse de toute supériorité, « insultante dans la dispute, intolérante de toute opposition » (remarquait Sismondi), « impératrice de la pensée », elle prête flanc à toutes les animosités. On peut tout dire contre elle, et l'on ne s'en est pas fait faute. Elle manque de mesure, d'équilibre, de bon sens. Pour un peu, l'on serait tenté de croire qu'elle manque de cœur. Tout ce romanesque qui défraie ses romans est si factice, que l'on se demande s'il reste quelque place à des sentiments plus vrais, plus humains, plus dignes d'une femme surtout.

Jusqu'à ces derniers temps cependant, la persécution implacable dont Bonaparte puis Napoléon la poursuivit, semblait devoir ramener vers elle un peu de sympathie. Et voilà que, l'an dernier, la thèse de M. Paul Gautier (étudiée ici, 1903, p. 458-460) est venue bouleverser sur ce point des idées volontiers reçues et établir que Mme de Staël était positivement un danger pour l'Etat, un foyer de conspirations et d'intrigues intolérables dans une France affamée d'ordre et de sécurité, et que, si Bonaparte la harcela avec tant d'opiniâtreté, c'est en effet ce qu'il avait de mieux à faire et que tout homme d'Etat à sa place en eût dû faire autant. Napoléon la tint à distance et l'empêcha de soulever l'opinion en France, de poursuivre sous le Consulat le carnaval politique dont elle avait été l'âme sous le Directoire. Ce qu'elle ne pouvait plus faire en France, elle le fit en Europe, et trompant un instant la surveillance de la police impériale, elle entreprit en 1812-1813, à travers les cours du Nord, ce voyage triomphal qui acheva de déterminer à Berlin et à Stockholm les velléités de révolte et de coalition. Louis XVIII la traita en quantité négligeable et la laissa tranquillement rentrer à Paris, rouvrir son salon de la rue Royale, y tenir école d'esprit « constitutionnel », prêter les mains à Benjamin Constant, à Royer-Collard, à ce parti nouveau des doctrinaires, si réduit au début qu'il tenait « sur un canapé », et contribuer ainsi, « plus que personne », écrit M. Paul Gautier, à fonder le parti libéral qui devait perpétuer chez nous l'esprit de la Révolution et paralyser des bonnes volontés d'ailleurs trop faibles [1].

L'histoire jugera sévèrement la politique de Mme de Staël et son influence sur l'esprit public. Mais que dire de la femme elle-même ? Faut-il la charger de toute la responsabilité du mal qu'elle a causé ? Fut-elle aussi coupable qu'elle nous apparaît funeste à un siècle de distance ?

Des études récentes, la thèse même de M. Gautier, des travaux de M. Lecigne *(Revue de Lille*, 1903), de M. Léonce Pingaud *(Revue de Paris*, 1903), de M. Gautier encore *(Revue de Paris*, 1904), la publication, pour la première fois intégrale, de *Dix années d'exil* et de nombreux fragments ou lettres inédites, ont révélé ou tout au moins mis

[1] Elle fut, dans cette mauvaise besogne, fortement poussée et soutenue par l'homme dont elle était alors en train de faire son gendre, le duc Victor de Broglie, dont le mariage avec Albertine de Staël fut célébré à Pise les 15 et 20 février 1816 (Victor de Broglie, ministre plus tard de Louis-Philippe, père du duc Albert, le ministre du Seize-Mai, et de l'abbé de Broglie).

en plus claire lumière une Staël un peu différente de celle que sa vie publique nous ferait imaginer, une Staël qui a souffert et que la souffrance a rapprochée peu à peu du christianisme aux environs de la quarantième année. C'est là ce qui nous doit intéresser le plus et c'est tout ce que nous voudrions retenir de ce déballage de petits papiers [1], heureux et consolés d'y recueillir un nouveau témoignage de la divine miséricorde qui veille à se ménager toujours quelque attache et quelque point d'appui jusqu'en des âmes que l'on eût été tenté de croire irrémédiablement éloignées et insensibles aux prises de la grâce.

II. — Il faut se rappeler ce qu'avait été son éducation. A distance, elle nous semble une chose inouïe. Il ne paraît point que les contemporains s'en soient choqués. C'est ce qui passait alors pour une éducation « philosophique ».

Car Mme de Staël était de famille qui se piquait de philosophie. Son père eût pu se contenter de son renom d'honnête financier [2]; et s'il s'y fût tenu, sans doute eût-il fait de meilleures finances à la monarchie. Mais il voulut être philosophe : on l'était à si bon compte, en ce temps-là ! Son *Eloge de Colbert* lui valut les lauriers de l'Académie française. Il ouvrit un salon qui devint vite l'un des plus fréquentés de Paris. La philosophie, pour ce Suisse, fut la meilleure des lettres de naturalisation.

Mme Necker, née Suzanne Curchod, fille d'un pasteur du pays de Vaud, épousa les prétentions de son mari. Elle était d'esprit fort cultivé, savait le latin, s'exerçait à des compositions en prose et en vers, parlait comme un livre, un peu trop même comme un livre. Jeune fille encore, elle avait fondé une petite académie romande sur les rives du Léman. Elle annonçait dès lors sa vocation de « présidente » de salon. Elle restait femme cependant, aimante et dévorée du besoin d'aimer, tourmentée d'aspirations très nobles qui ne trouvaient guère à se satisfaire dans le calvinisme de ses pères. Une aventure de cœur avec l'historien anglais Gibbon, qui joua en cette circonstance le plus piteux des rôles, lui laissa à l'âme une blessure incurable. Elle eût dû trouver, et elle trouva en somme le bonheur dans son union avec Necker, un bonheur tel, que le Paris mondain d'alors, qui ne concevait pas l'amour dans le mariage, en fut d'abord tout déconcerté. Mais le sentiment même de son bonheur ne faisait qu'aviver en elle la crainte de le perdre et la ballottait de la joie lyrique au désespoir. On eût dit qu'elle était incapable de goûter les joies de la vie dans leur plénitude, ou la paix du cœur dans sa sérénité, tellement elle était ingénieuse à se forger des doutes, des craintes, des remords ! Elle multipliait les examens de conscience, s'imposait des règles minutieuses [1]. Exaltée et concentrée à la fois, elle brûlait pour la vertu, pour la morale, comme d'autres brûlent pour le vice et le crime. Elle s'épanche, dans son Journal, en transports, en effusions de reconnaissance envers Dieu; et puis, ce sont des abattements d'autant plus douloureux qu'elle les refoule au dedans et ne peut les confier qu'au papier. Femme dont on ne saurait méconnaître la noblesse et dont l'aveuglement nous apparaît d'autant plus lamentable quand on songe au régime de contrainte anti-humaine et antichrétienne qu'elle s'imposa et qu'elle imposa à sa fille.

C'est dans ce milieu, suisse et calviniste, que naît Germaine Necker, le 22 avril 1766. Elle pourra se dire Parisienne pourtant, puisque l'hôtel paternel où elle a vu le jour est au Marais, en plein Paris aristocratique d'alors (rue Michel-le-Comte). Elle est et restera fille unique. Son éducation sera la grande affaire du ménage Necker. Evidemment elle ne peut manquer de devenir une femme-philosophe. Mais déjà il faut qu'elle soit une enfant-philosophe. Pas de gaîté, pas d'amusements dans cette éducation de fillette. On ne lui connaît point de poupée. Son premier jeu fut de tailler des figures de rois et de reines et de leur faire jouer la tragédie. Son père cependant, mieux pondéré et plus indulgent, eût volontiers tempéré toute cette pédagogie d'un sourire, voire d'une plaisanterie : il eût été, en éducation, pour la raison tempérée, tout comme en politique, pour la monarchie tem-

[1] De plus, la baronne Nolde (née baronne de Marenholtz) fait annoncer la publication prochaine de 150 lettres environ de Mme de Staël à Benjamin Constant, restées jusqu'aujourd'hui en possession du baron de Marenholtz (de Hanovre). (Voir la communication de la baronne Nolde dans *Beilage zur Allgemeinen Zeitung* de Munich, 3 octobre 1904).

[2] Né à Genève en 1732, installe à trente ans sa banque à Paris, ministre de Genève à Paris en 1768, puis conseiller des finances, directeur du Trésor royal, directeur général des Finances (1777), congédié en 1781 à la suite de la publication du fameux *Compte rendu*, rappelé en 1788, éloigné à la veille du 14 juillet 1789, rappelé de nouveau le lendemain, retiré définitivement en Suisse, à Coppet, en septembre 1790, † 1804.

Ses dernières paroles, sur son lit de mort, nous ont été conservées par sa fille et furent celles-ci : « Grand Dieu ! reçois ton serviteur qui s'avance vers la mort à grands pas. »

[1] Son *Journal* nous révèle de fort bonnes intentions, souvent flottantes et teintées de rigorisme calviniste :

« Dieu m'a donné, dit-elle, vingt-quatre heures à dépenser par jour ; voici le journal qui doit en régler l'emploi, car je n'ai qu'un seul but : celui de plaire au plus parfait de tous les êtres et de remplir la tâche qu'il m'a donnée. Dieu sera le mobile et la fin de toutes mes actions, la pensée dominante vers laquelle je les dirigerai toutes ; mais il n'exige pas de moi *de longues contemplations*. Je suis un domestique fidèle sans cesse occupé des intérêts de mon maître, mais qui n'ose m'entretenir longtemps avec lui, *sentant bien qu'il est trop élevé au dessus de moi par ses perfections pour n'être pas importuné de mon verbiage*. Je donnerai donc dix minutes le soir à implorer sa protection, et vingt minutes le matin à lui représenter l'emploi de mon temps du jour précédent, à lui demander son secours et à renouveler mes résolutions, afin que son idée me soit présente dans toute la journée. Voyons maintenant l'emploi de mon temps pour plaire à Dieu. » — Suit alors une distribution de son temps, comportant sept applications dont voici l'ordre : 1° son mari, 2° son enfant, 3° ses amis, 4° les pauvres, 5° le ménage, 6° la société, 7° la toilette.

pérée. Mais Mme Necker ne voulait pas rire. L'enfant d'ailleurs annonçait merveilles. Dès le premier âge, elle exerçait sur son entourage un ascendant étonnant. Elle avait de grands yeux bleus, un teint éclatant; l'intelligence pétillait dans toute sa physionomie. Sa mère l'associa, dès ses toutes premières années, à sa vie officielle et littéraire. Aux environs de 1775, à huit ou dix ans, la petite Germaine était un des ornements du salon Necker. Elle était, à cette date, presque aussi célèbre qu'aujourd'hui.

Ce salon attirait alors tout ce qui tenait une place dans la littérature française et dans la politique étrangère. Les réceptions ouvertes du vendredi, les réunions plus intimes du mardi, les dîners et les promenades de Saint-Ouen assemblaient autour de la correcte châtelaine et du financier-ministre l'élite des lettres et des ambassades. A défaut de Voltaire, confiné à Ferney, à défaut de Rousseau, demi-fou et perdu de misère à cette date, on y entendait disserter Diderot, d'Alembert, Raynal, Grimm, Morellet, Marmontel, Suard, Saint-Lambert, Gentil-Bernard, Bernardin de Saint-Pierre qui vint un beau soir y donner lecture du manuscrit de *Paul et Virginie*, Thomas l'un des plus intimes, Buffon surtout, qui vouait à Mme Necker une affection quasi paternelle et mourut presque entre ses bras, et puis l'ambassadeur d'Angleterre, milord Stormont, et l'envoyé de Naples, marquis Caraccioli, et le folâtre abbé Galiani, et l'ambassadeur de Suède, et tant d'autres diplomates parmi lesquels Necker se cherchera plus tard un gendre.

Figurez-vous maintenant Germaine Necker, à dix et à douze ans, parmi tout ce monde de beaux parleurs, assise « bien droite » sur un tabouret à côté de sa mère, tout yeux et tout oreilles, absorbant toute cette philosophie... Car elle l'absorbe vraiment; elle la comprend si bien, elle suit si avidement de ses traits merveilleusement expressifs les regards et les mouvements de ceux qui causent, qu'on eût dit « qu'elle allait au devant de leurs idées ». Déjà elle donne la réplique; elle parle, on la fait parler, c'est une enfant prodige. A quinze ans on lui commandera des dissertations philosophiques pour les encyclopédistes. Que son bon sens n'ait pas radicalement sombré à pareil régime et qu'elle ait gardé quand même un certain fonds de jugement et de rectitude d'esprit jusque parmi ses utopies, c'est une merveille assurément et c'est où il faut admirer l'excellence de son naturel.

La philosophie de ce temps-là s'accommodait fort des romans. On eût dit même qu'elle n'allait guère sans romans. Voltaire mit en romans ses plus effrontées hardiesses; Rousseau écrivit la *Nouvelle Héloïse;* Montesquieu débuta par le *Temple de Cnide;* et qui ne serait tenté de penser qu'il y a souvent du roman dans les animaux de Buffon? Germaine Necker lut donc les romans. Elle pleura sur les infortunes de *Werther;* elle nous dit quelque part qu'un des gros événements de son enfance, ce fut *Clarisse Harlowe*. Mais c'est surtout la *Nouvelle Héloïse* qui la ravit. Rousseau a imité sa *Nouvelle Héloïse* de *Clarisse Harlowe;* mais que l'influence du philosophe français a dépassé celle de son précurseur anglais! quelle littérature de folie Rousseau a déchaînée sur l'Europe! et que de femmes en ont été détraquées pour toujours, suivant la prédiction qu'en avait faite Rousseau lui-même dans la préface de son livre! Et si toutes ces lectures ne nous ont laissé qu'une Mme de Staël romanesque au lieu de nous faire une femme affranchie comme George Sand, il y faut prendre une preuve nouvelle, et non moins admirable, de l'éminence des dons qu'elle reçut de la Providence.

Quel signe des temps, que pareille éducation, loin de sembler alors monstrueuse, ait été le lot de quantité de jeunes filles de la noblesse ou de la bourgeoisie! [1] Mme Necker était chrétienne; elle entendait servir Dieu, être même toute à Dieu. Mais elle ne soupçonnait pas que son christianisme eût rien à voir dans la « philosophie ». Les droits de la philosophie étaient sacrés; nul ne devait faire obstacle à l'émission et à la circulation des idées les plus subversives, fût-ce dans une tête de dix ans. Ce dix-huitième siècle fut d'une incroyable candeur. Mme Necker était honnête femme; elle tenait à maintenir un certain ton de décence en son salon, et, — trait significatif

[1] Se rappeler le lyrisme de la jeune Mme Suard (née Panckoucke) la première fois qu'elle fut admise à voir Voltaire à Ferney (juin 1775 : elle avait vingt-cinq ans) :

« ...J'ai vu M. de Voltaire. Jamais les transports de sainte Thérèse n'ont pu surpasser ceux que m'a fait éprouver la vue de ce grand homme : il me semblait que j'étais en présence d'un dieu, mais d'un dieu dès longtemps chéri, adoré, à qui il m'était donné enfin de pouvoir montrer toute ma reconnaissance et tout mon respect... Le cœur me battait avec violence en entrant dans la cour de ce château consacré depuis tant d'années par la présence d'un grand homme. Arrivée à l'instant si vivement désiré, que j'étais venue chercher de si loin, et que j'obtenais par tant de sacrifices, j'aurais voulu différer un bonheur que j'avais toujours compris dans les vœux les plus chers de ma vie... Je me suis longtemps promenée seule avec lui. Vous pouvez imaginer combien j'étais heureuse de m'entretenir avec liberté avec ce génie sublime, dont les ouvrages avaient fait le charme de ma vie... Je l'ai quitté si remplie du bonheur que j'avais goûté, que cette vive impression m'a privée du sommeil pendant toute la nuit. »

(On trouvera toute cette lettre, qui est fort longue, dans G. Lanson, *Choix de Lettres du XVIII^e siècle*, p. 604-609. Peu de pages donnent une idée aussi frappante de ce que fut la « royauté » de Voltaire au XVIII^e siècle.)

Germaine Necker, à onze ans, se vit présenter par sa mère une amie de son âge et fut ravie d'avoir une compagne. Croyez-vous que ce fût pour jouer? Dès la première entrevue, raconte cette amie, fort spirituelle elle-même (Mlle Huber, plus tard Mme Rilliet), « elle (Mme de Staël) me parla avec une chaleur et une facilité qui étaient déjà de l'éloquence et qui me firent une grande impression... Nous ne jouâmes point comme des enfants; elle me demanda tout de suite quelles étaient mes leçons, si je savais quelques langues étrangères, *si j'allais souvent au spectacle*. Quand je lui dis que je n'y avais été que trois ou quatre fois, elle se récria, me promit que nous irions souvent ensemble à la comédie; ajoutant qu'au retour il faudrait écrire le sujet des pièces, et ce qui nous aurait frappées; que c'était son habitude... Ensuite, me dit-elle encore, nous nous écrirons tous les matins... »

qui suffit à nous dire le rare prestige qu'elle savait exercer, — Diderot lui-même dut, après des écarts de parole, s'imposer quelque retenue dans son langage. Mais franchement, quelle idée se faire d'une décence qui ne trouvait rien à reprendre à la *Nouvelle Héloïse*, où sans doute l'ordure physique ne roule pas à pleins bords comme dans les romans de Diderot, mais qui, dans son ensemble, glorifie d'un bout à l'autre la souveraineté absolue de l'amour et son affranchissement de toute convention légale et, dans les détails, ne se refuse pas de ces peintures lascives ou crues qui amenaient sur les lèvres de Grimm le nom de l'Arétin quand il parlait de Rousseau !

« On doit admirer comme un prodige qu'après une pareille éducation, il soit resté un cœur à l'idole. Le cœur y survécut, mais non la grâce. » — C'est Lamartine qui s'est exprimé ainsi de Mme de Staël ; et l'on est tout heureux de trouver Lamartine en telle veine de bon sens. Le cœur reste à Mme de Staël, mais un cœur irrémédiablement intempérant, impétueux dans tous ses élans, incapable de se contenir, prodigue à tous. Tous les sentiments chez elle sont des passions ; et toutes les passions tournent à l'orage : — « Jamais les distinctions entre les différentes espèces d'attachement n'ont été moins marquées que chez elle, écrira plus tard sa cousine Mme Necker de Saussure. Le sentiment était dans son cœur, et il prenait la teinte prononcée de son caractère, beaucoup plus que celle des diverses relations de la vie, ou du naturel des personnes qu'elle aimait. *En elle la tendresse maternelle et filiale, l'amitié, la reconnaissance, ressemblaient toutes à l'amour. Il y avait de la passion, de l'émotion du moins, dans tous ses attachements*... Longtemps elle n'a compris que sa propre manière d'aimer ; longtemps elle s'est refusé à croire qu'il existât des sentiments sincères qui ne s'exprimaient pas comme les siens ; et cette connaissance si nette qu'elle avait d'elle-même l'induisait en erreur quand elle jugeait des autres d'après elle. Mais ses reproches les plus vifs étaient aussi les plus touchants ; on voyait son amour à travers sa colère. Elle n'a jamais causé de douleur que parce qu'elle en éprouvait davantage, et on avait pitié d'elle quand elle blessait. »

Elle dira un jour d'elle-même : « Je suis dans mon imagination comme dans la tour d'Ugolin. » C'est cela : une âme qui se dévore elle-même, qui ne vit que pour cela et par cela. Il y a chez elle un déséquilibre incurable, quelque chose d'excessif, de désordonné, d'entraînant et d'entraîné qui fut sa grande puissance d'action, mais dont elle fut aussi l'éternelle victime. La vue d'un homme célèbre lui donne des battements de cœur ; une louange décernée à son père la fait fondre en larmes. Son père sera un des grands cultes de sa vie ; elle refusera d'épouser William Pitt, pour n'être pas obligée d'aller en Angleterre et de dire adieu à son père. Son père est indulgent pour ses exubérances d'enfant ; sa mère la comprend moins et revient toujours à son intraitable « raison » : — « J'aimerais bien que tu n'exagérasses rien, même en matière de sentiments, écrit Mme Necker à sa fille (qui alors avait treize ans, 10 juin 1779). Tu sais qu'il faut toujours faire sa cour à cette bonne raison que j'aime tant, qui sert à tout, et qui ne nuit à rien... » — Quelques semaines auparavant (15 mai), elle lui écrivait : — « Ta lettre est d'un bon enfant ; je vois que tu es contente de toi-même, et *dès lors j'en suis satisfaite aussi, car je n'ai pas besoin d'autre juge entre toi et moi que ton propre cœur ;* mais ton style est un peu trop monté. Ne sors point ainsi au dehors de toi pour me louer et me caresser... Quand on a plus vécu, on s'aperçoit que la véritable manière de plaire et d'intéresser est de peindre exactement sa pensée sans charge et sans emphase ; alors elle a toujours quelque chose d'original et un caractère de vérité qui se perd dans les comparaisons tirées de trop loin... Dis-moi que tu m'aimes bien, et prouve-le moi en perfectionnant tous les jours ton cœur et ta raison, en faisant continuellement le sacrifice de ton caractère, en élevant ton âme par la religion... »

Faire sa cour à la raison est fort beau. L'homme cependant n'est pas né pur esprit ; la femme encore moins. Germaine Necker était de santé robuste, on peut le croire puisqu'elle ne succomba pas définitivement à ce régime. Mais il est une limite à tout. Une crise très grave se déclara au cours de la quatorzième année. On mande le célèbre Tronchin, qui prescrit un changement complet d'existence : nul travail, point de vie de société, la liberté, l'oisiveté, les ébats à la campagne. On rend à Germaine la compagne de ses onze ans, Mlle Huber ; on l'envoie au domaine paternel de Saint-Ouen. Là, dans sa vie de poulain échappé, elle se refera une santé, mais sans cesser de ruminer littérature. Elle parcourait les bosquets de Saint-Ouen avec son amie, et les deux jeunes filles, vêtues en nymphes ou en muses, déclamaient des vers, composaient des poèmes, des drames de toute espèce, qu'elles représentaient aussitôt.

Mme Necker se désolait de ces folâtreries, qui n'étaient point selon la raison. Quand on la complimentait sur sa fille : « Ce n'est rien, disait-elle en soupirant, auprès de ce que j'aurais voulu en faire. »

Pauvre mère, à qui la prophétie de Tronchin n'avait pas ouvert les yeux : — « Elle deviendra peut-être folle, avait dit Tronchin de la jeune fille, mais elle sera certainement très malheureuse. »

Germaine Necker se remet vite à la philosophie. A quinze ans, après la publication du *Compte rendu*, elle écrit à son père, sur ce thème, une lettre anonyme, très remarquable, paraît-il, où Necker reconnaît le style de sa fille. A la même date, elle analyse et commente *l'Esprit des lois ;*

elle écrit, pour je ne sais quelle encyclopédie de Raynal, un article sur la *Révocation de l'Edit de Nantes;* elle écrit des éloges, des portraits, des morceaux de fantaisie, des saynètes, de la morale, de la critique. Elle est vraiment *Mademoiselle de Sainte-Ecritoire,* suivant le mot de son père, que toute cette écriture inquiète un peu. Elle est « essayiste » en tous genres. Une fois même, plume en main, elle rivalise avec sa mère : il s'agissait du « portrait » de Necker. Necker, invité à décerner le prix, refuse de décider entre sa femme et sa fille. Et Germaine de noter dans son *Journal:* « Il admire beaucoup celui de maman; mais le mien le flatte davantage. »

Elle-même, à son tour, pose devant « sa cour. » On lui fait son portrait, on la met en allégories. Ecoutez ces lignes de M. de Guibert : « Zulmé n'a que vingt ans, et elle est la prêtresse la plus célèbre d'Apollon... Ses grands yeux noirs étincellent de génie... Telle il faudrait peindre ou la muse de la poésie, ou Clio, ou Melpomène! La voilà! la voilà! s'écria-t-on quand elle parut, et on ne respira plus. »

III. — Mais, prêtresse ou muse, l'héritière de cinq cent mille livres de rente dispose rarement d'elle-même en pleine liberté. L'heure du mariage a sonné. On va la marier comme on eût fait d'une princesse ou d'une infante d'Espagne. On choisira pour elle. Le 14 janvier 1786, après une négociation de sept ans, menée de puissance à puissance entre le banquier-ministre et Gustave III de Suède, Germaine Necker se laisse faire ambassadrice de Suède et baronne de Staël-Holstein.

C'était le mariage sans le roman. Elle avait rêvé d' « un protecteur sublime, un guide fort et doux, dont le regard commande et supplie, et qui reçoit à genoux le droit de disposer de notre sort; » et on ne lui donne qu'un homme d'un esprit moyen et qui voit surtout dans ce mariage une bonne occasion de payer ses dettes. L'intimité ne vint point; le mariage, au bout de douze ans, aboutit à une séparation légale.

Quant au roman qui fuyait, Mme de Staël ne cessera pas de le poursuivre. Après Talleyrand, après Narbonne, c'est, plus que tout autre, Benjamin Constant qui la captive, Benjamin Constant, si riche de talents mais l'un des caractères les plus méprisables qu'ait connus cette époque, l'homme le moins fait pour le rôle de « protecteur sublime, » de « guide fort et doux. » On l'aima éperdûment, despotiquement; on voulut l'épouser après la mort de Staël (1802). Il se déroba : ce fut la grande douleur [1]. Mais l'instinct romanesque surnageait toujours et croit enfin se satisfaire en 1811 : un jeune officier de l'armée impériale, John Rocca, Genevois de naissance, rentrait d'Espagne à Genève, à peine remis de cinq blessures dont l'une l'a laissé boiteux : il a de l'esprit, de la candeur aussi; il s'éprend de Mme de Staël; il a vingt-trois ans, et elle quarante-quatre : elle, étonnée d'abord, est ravie ensuite de se voir aimée pour elle-même; elle consent au mariage, sans toutefois vouloir quitter un nom qu'elle a rendu célèbre, et c'est pourquoi le mariage restera secret.

[1] « Tous les volcans sont moins flamboyants que cette femme, » disait Benjamin.

IV. — Elle avait souffert beaucoup avant d'en arriver là, et elle avait eu de beaux élans. Elle avait fait de la politique. La Révolution n'était pas pour l'effrayer. D'avance elle a combiné dans sa tête une Révolution salutaire qui ne doit pas aller au-delà de la Constitution anglaise avec les trois pouvoirs pondérés. Elle a absorbé dans sa juvénile cervelle tout le XVIIIe siècle, non le XVIIIe siècle des sots ou des vicieux, qui n'est que simple impatience de tous les jougs, ni le XVIIIe siècle des habiles, qui n'est que désir de remplacer les anciennes autorités par celle des « lumières, » c'est-à-dire par la leur, mais le XVIIIe siècle des naïfs, qui furent si nombreux et qui rêvaient plus ou moins confusément d'un progrès indéfini et d'un renouvellement de l'humanité par une plus grande confiance en ses bons instincts. Elle réunit autour d'elle tout un groupe dont Lally-Tolendal est la droite et Talleyrand la gauche, libéraux très aristocrates de tendances et qui se fussent volontiers arrêtés dans les opinions moyennes.

Mais la Révolution est un torrent qui emporte tout. L'échafaud se dresse. Dès le premier jour Mme de Staël est du parti des victimes. Elle fuit à Coppet, de là en Angleterre, traînant partout après elle l'ennui, l'inexorable ennui. Elle souffre de tous les côtés : les émigrés la criblent d'épigrammes, elle pardonne; ses amis lui tournent le dos, elle pardonne; et quand elle quitte l'Angleterre, elle la remercie « de quatre mois de bonheur échappés au naufrage de sa vie. »

Elle rentre à Coppet en mai 1793, lance sa *Défense de la reine Marie-Antoinette,* plaidoyer éloquent, protestation angoissée de la conscience française, de l'amour maternel, de la dignité humaine : — « Malheur au peuple qui aurait entendu ces cris en vain! Malheur au peuple qui ne serait ni juste ni généreux! Ce n'est pas à lui que la liberté serait réservée. L'espérance des nations, si longtemps attachée au destin de la France, ne pourrait plus entrevoir dans l'avenir aucun événement réparateur de cette génération désolée... »

Ceci est un beau chapitre dans la vie de Mme de Staël. Elle a écrit quelque part dans son roman de *Delphine* : « Le cœur a besoin de quelque *idée merveilleuse* qui le calme et le délivre des incertitudes et des terreurs sans nombre que l'imagination fait naître. » Quand le cœur de Mme de Staël rencontre une de ces

« idées merveilleuses » qui la prennent et l'élèvent au-dessus de ses misères, elle apparaît dans une réelle grandeur qui rachète bien des faiblesses.

Le Directoire marque une mauvaise période pour Mme de Staël comme pour la France. C'est sa période de politicienne. Ce fut l'âge d'or de l'intrigue ; et aucune intrigue ne se tramait sans elle. Elle était de toutes les combinaisons, non certes par cupidité ni par vulgaire ambition, comme tant d'autres, mais simple désir de paraître, d'être quelque chose, de remplir le monde de son nom, sans but précis. Elle faisait de la politique pour la politique, comme d'autres font de l'art pour l'art; elle voulait l'influence pour l'influence, le pouvoir pour le pouvoir, comme font d'ordinaire les ambitieuses de son sexe. Tous ces gens du Directoire sont méprisables, ils perdent la France, elle le sent. Napoléon paraît, il est intelligent, ce sera le sauveur. Mais, s'il est intelligent, il ne saurait penser autrement que par le cerveau de Mme de Staël; et s'il sauve la France, ce ne sera pas en un autre nom qu'au nom de Mme de Staël. Ce que dura cette nouvelle illusion, et combien cruel fut le réveil, on l'a exposé ici l'an dernier (à propos de la thèse de M. Paul Gautier) : « Jamais la fille de M. Necker ne rentrera à Paris, » s'écria Bonaparte à la publication des *Dernières Vues de politique et de finances* « offertes à la nation française par M. Necker, » c'est-à-dire par sa fille (août 1802) : Mme de Staël y proposait une fois de plus de « constituer » la France, de nommer sept directeurs, de choisir entre « trois gouvernements, » alors que Bonaparte était depuis deux ans le gouvernement de la France ! Mme de Staël ne rentrera pas à Paris avant 1814.

Cet exil fonde la gloire de Coppet [1]. Coppet va devenir le centre littéraire de l'Europe. Mme de Staël s'imaginera y ressusciter la royauté de Voltaire. Coppet sera son Ferney. (Coppet n'est d'ailleurs qu'à deux lieues du Ferney de Voltaire). Elle y posera en « impératrice de la pensée, » en face de l'*imperator* des armes. C'est de Coppet qu'elle partira en 1803 pour ce voyage triomphal d'Allemagne, où elle stupéfie Gœthe, Schiller, Wieland, Schelling, qui sortent tout fourbus de sa conversation prestigieuse [2]. C'est à Coppet qu'elle recevra tout ce que la France et l'Europe comptent de plus distingué, les Montmorency, les Laval, les d'Aguesseau, les de Ségur, Benjamin Constant, Camille Jordan, Chateaubriand, Sismondi, Bonstetten, les deux Schlegel surtout et tout le romantisme allemand, Byron lui-même, qui subira le prestige universel [1]. Coppet sera « le Coblentz de l'esprit », installé aux frontières mêmes de la France, un Coblentz libéral et parlementaire d'où l'on peut faire dater la genèse de toute une doctrine politique, d'une famille d'hommes d'Etat, de cette école libérale qui sera le grand facteur et le grand fléau de notre histoire intérieure au XIXe siècle.

V. — Mais qu'est-ce que tout cela pour une Mme de Staël ? Tout cela c'est la gloire ; et rarement, jamais peut-être femme ne moissonna autant de gloire. Mais (c'est elle-même qui l'a dit), « la gloire ne saurait être pour une femme qu'un deuil éclatant du bonheur. » Qu'on est malheureux d'en être « réduit à chercher la gloire » quand on « se serait contenté de l'affection ! » Dans la gloire c'est toujours l'amour qu'elle a cherché : « En cherchant la gloire, dit Corinne, j'ai toujours espéré qu'elle me ferait aimer. »

Ah ! qu'elle est femme ! et qu'elle est humaine ! et comme on est consolé de la voir descendre de son piédestal, se rapprocher de nous ! C'est par là, par les aspirations d'un cœur en détresse, qu'elle se rapproche de nos humilités. C'est par là qu'elle se rapproche du romantisme naissant ; et n'est-ce point par là aussi que l'on prévoit que Dieu l'atteindra ? Tout vaut mieux pour elle, tout vaut mieux pour l'homme que la sécheresse satisfaite de l'orgueil voltairien. Dieu entend toujours le cri d'une âme qui souffre. Et c'est pourquoi sans doute il a entendu la voix du romantisme. Car on n'a point eu tort de voir dans

[1] Coppet, bourgade suisse sur le Léman, à trois lieues de Genève, sur la rive nord du lac, dans un site dont nous n'avons besoin de rappeler à personne la beauté. Mais en ce temps-là on prêtait fort peu d'attention aux beaux sites, puisque le château tourne le dos au lac, ce qui est un typique trait d'architecture de cette époque. — Le château de Coppet est aujourd'hui la propriété de la famille d'Haussonville.

[2] « Il me semble que je relève d'une maladie, » dit Gœthe à son départ. — Schiller n'en revient pas : « L'étonnante volubilité de sa parole ! Il faut se faire tout oreilles pour la suivre. » — Charlotte Schiller n'a pas le temps de respirer : « Nous sommes dans une perpétuelle tension... C'est un mouvement perpétuel ; elle veut tout savoir, tout voir, tout pénétrer. » — Elle aborde Fichte et lui demande à brûle-pourpoint : « Pourriez-vous *en un quart d'heure* me donner un aperçu de votre système et m'expliquer ce que vous entendez par votre *moi*, je le trouve fort obscur ? » Un quart d'heure pour Fichte, qui avait mis toute une vie à établir son système sans parvenir à le clarifier ! Il sua sang et eau pour expliquer ce qu'il ne comprenait pas lui-même. Au bout de dix minutes, Mme de Staël l'arrêta : « C'est assez, monsieur ! Je comprends à merveille. J'ai vu votre système en illustrations : c'est une des aventures du baron Münchhausen. » (Le baron Münchhausen est quelque chose comme l'édition allemande de notre M. de Crac. Ses aventures avaient été traduites en toutes les langues de l'Europe. Münchhausiade était synonyme de blague, de fanfaronnade. — Münchhausen, né en 1720 en Hanovre, † 1797. Il a mis le théâtre de ses aventures en Turquie, où il avait guerroyé. Ce fut le Tartarin du XVIIIe siècle, avec l'esprit en moins).

Bref, sur ce monde un peu lourd et compact, elle produisit, dit M. Sorel, « quelque chose comme l'incursion d'un écureuil dans une fourmilière. »

[1] Le comte de Saint-Simon, le futur fondateur du Saint-Simonisme, s'en vint aussi à Coppet aux environs de 1805 et fit à brûle-pourpoint à son hôtesse cette déclaration, qui sur ses lèvres était très sérieuse : « Vous êtes la femme la plus remarquable du siècle, j'en suis le plus grand homme : marions-nous. »

Mme de Staël partit d'un éclat de rire, et ainsi fut manquée l'occasion unique d'une union entre l'école parlementaire et le socialisme naissant.

le romantisme un certain renouveau, plus ou moins latent, de sens catholique ; et il est certain que le romantisme, réaction contre l'intellectualisme dédaigneux du XVIIIe siècle, a tourné bien des âmes du côté de Dieu et de l'Eglise. Et cependant, le romantisme, en son fonds, si l'on pénètre par dessous les courants multiples où il s'est épanché et dont l'indéfinie complexité peut légitimer toutes les définitions que l'on a données de lui, le romantisme en son fonds, c'est bien la glorification, la déification, la proclamation échevelée de la souveraineté absolue de l'amour. Et quel amour ! quels débordements !... Dieu cependant a su dissiper toute cette écume et frayer là-dessous, en des âmes dévoyées mais point égoïstes, un chemin à sa grâce. Des folies épanchées d'un Rousseau à la grâce du repentir, il y a moins loin que de la superbe hypocrisie d'un Voltaire. Madeleine, la veille de sa conversion, semblait si loin de Jésus ; et qu'elle en était proche pourtant !

Le romantisme, c'est la *Nouvelle Héloïse* et la souveraineté de la passion ; c'est Julie et Saint-Preux : — « N'as-tu pas, dit l'amant à l'amante, contracté le plus saint des engagements ? Que manque-t-il au nœud qui nous joint, qu'une déclaration publique ? » Et ils s'indignent contre les préjugés, contre les conventions, contre ces *monstres d'enfer* qui « changent les directions éternelles et bouleversent l'harmonie des êtres pensants ». Ils prétendent que l'amour doit se soumettre, non pas à l'autorité paternelle, mais « à la seule autorité du Père commun qui commande aux cœurs de s'unir », et Saint-Preux jette ces mots à la face de M. d'Etange : « Mes droits sont plus sacrés que les vôtres, et quand vous osez réclamer la nature, c'est vous qui bravez ses lois ! » Ils sont fous, ils sont révoltants ; mais ils ne sont pas frivoles pourtant, ces graveleux, comme les roués et les libertins blasés des boudoirs philosophiques ; ils ne persiflent pas ; ils ne s'étudient pas à d'ironiques épigrammes, au parlage satirique et caustique des salons ; ils ne se perdent pas en subtilités métaphysiques ; ils ne quintessencient pas le sentiment ; ils ne mettent pas en maximes la morale épicurienne ; ils ne tirent pas vanité de leur esprit et ne se piquent pas de manquer de cœur ; ils ne veulent plus faire de l'amour un rapide caprice, une de ces galantes liaisons, passagères et commodes, qui se forment par amusement, par air, par habitude, pour le besoin du moment ; ils rendent à l'amour sa tendresse, ses effusions, son enthousiasme, son exaltation, son éternité : « Mon âme aliénée est toute en toi ! »

Quelles folies ! Attendons cependant la fin... Mais en attendant, c'est toute la littérature romanesque du premier Empire, qui n'est peut-être pas de la littérature, mais qui certes est du romanesque au premier chef [1], et c'est toute la littérature romanesque de 1830 qui vont s'inspirer des idées de Rousseau et déclamer la souveraineté absolue de l'amour, de l'amour qui domine tout, préjugés, conventions, convenances, sociétés, famille, Dieu, — de l'amour qui seul vaut qu'on lui immole sa vie, qu'on lui immole tout ce qui n'est pas lui... Nous l'avons dit à propos de George Sand, qui n'a été que le représentant le plus éclatant des aspirations de son temps, et qui n'a fait que prêter sa voix, la voix du génie, à des théories qu'elle avait trouvées flottantes dans l'air.

Cette souveraineté de l'amour, elle est, parmi bien des digressions artistiques et surtout politiques (car, en dépit de ses pompeuses descriptions, Mme de Staël donnerait Saint-Pierre de Rome et le Colisée pour une bonne « Constitution », et les plus belles choses d'Italie lui sont perpétuellement gâtées par l'absence d'une « Constitution », par le manque du « sentiment de la dignité), — cette souveraineté donc de l'amour est tout le fonds des deux romans de Mme de Staël, *Delphine* (1802), et *Corinne* (1807 : elle avait visité l'Italie en 1805) [1], deux romans ou, si l'on veut, un

[1] Par exemple, Mme de Genlis qui, d'abord éducatrice des princes d'Orléans, maîtresse de Philippe-Egalité et se voyant déjà reine constitutionnelle de France, mais célèbre surtout par ses filles naturelles qu'elle élève à la Jean-Jacques, exilée ensuite en Allemagne, écrit des romans pour vivre, tous romans d'amour libre : *Les mères rivales*, une admirable figure de femme qui pardonne à son mari toutes ses faiblesses, un non moins magnifique type de mari qui, croyant faussement sa femme coupable, lui pardonne, lui aussi, et même ne l'en aime que davantage, etc. ; — *Alphonsine*, traité d'éducation naturaliste, type de fille naïve et spontanée, livrée à toutes les impulsions de l'instinct ; — *Les Parvenus*, où l'on dresse en thèse que l'union matrimoniale n'est guère qu'un essai, un stage, et que ce n'est que par le remariage qu'on peut arriver à un authentique appareillage de caractère ; — etc.

Même idéal dans les romans de Mme de Pienne, duchesse d'Aumont, auteur de *Gabriela ;* — de Mme de Beaufort d'Hautpoul, bohême de l'aristocratie ; — de Mlle Fleury, actrice, auteur de *Léontine et la religieuse ou les passions du duc de Malster*, roman tout regorgeant de mysticisme et d'enlèvements ; — de Mme de Montalembert, femme très dissipée sous Louis XVI, aimée de Restif de la Bretonne qui la fait figurer dans ses *Nuits de Paris*, divorcée, émigrée en Angleterre ; dans l'*Empire des Noirs ou le Paradis des femmes*, roman-thèse sur la polyandrie, publié en 1807, réédité avec retouches en 1814 et 1816 ; — etc.

Abel Rémusat, le grand orientaliste, croit bien faire de traduire en 1824 un roman chinois, *Les deux Cousines*, apologie de l'union double ; et voilà qu'on en fait des comédies de salon et que d'élégantes Parisiennes, costumées en Chinoises, s'amusent à jouer aux douceurs du double mariage entre deux paravents.

Quantité de traductions de romans allemands s'abattent sur notre marché littéraire : *Les mariages par échange*, d'Auguste Lafontaine, le romancier le plus sentimental de l'Europe (né à Brunswick, 1759, † 1831), auteur de plus de 150 romans (thème : une jeune femme au cœur large se fait la Lucine des dames ou demoiselles imprudentes et endosse leurs maternités, etc.) ; — le *Woldemar* de Jacobi, ménage à trois ; — *Charles et Hélène de Moldorf*, de Meissner (une femme « héroïque » se fait passer pour morte, afin de laisser à son époux la faculté d'épouser une autre femme qu'il aime secrètement) ; — *Ardinghello ou les Iles de la Félicité*, de Heinse (suppression des amours égoïstes, individuels, et fondation de l'amour social ou socialisé) ; — etc.

[1] Déjà, dans son livre des *Passions* (dont le titre complet est : *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*, publié en 1796, au fort de sa liaison avec Benjamin Constant : c'est son premier grand ouvrage), elle donne l'amour comme la fin der-

seul en deux tomes dont le thème unique est la femme incomprise, deux fois accablée par les conventions sociales, et parce qu'elle est femme d'abord, et parce qu'elle est femme supérieure ensuite, c'est-à-dire Mme de Staël en personne, victime de la tyrannie mondaine d'abord *(Delphine)*, puis de sa propre gloire *(Corinne)*, Delphine femme supérieure par le sentiment, Corinne femme supérieure par le sentiment à la fois et par le génie, double fatalité dans un monde impitoyable au mérite féminin, — Delphine type d'étourderie généreuse et d'orgueil immense mais naïf, qui s'oublie à laisser échapper des vérités d'une belle profondeur, quand elle souhaite, par exemple, d'être chrétienne pour trouver la force de se combattre, ou encore dans cet aveu : « Moi, qui me traîne sans force sur les dernières limites de la morale, essayant de me persuader que je ne les ai pas franchies » (qu'appelle-t-elle donc « limites de la morale » et comme elle les a étrangement reculées si elle peut encore s'imaginer ne les avoir pas « franchies » ! et quel aveu des illusions où peut nous entraîner la passion !), — et Corinne, catholique de naissance et de pratique, mais d'un catholicisme arrangé au gré de l'auteur, interprétant à la romantique les textes les plus touchants de l'Evangile, mais n'en révélant pas moins et incontestablement (quoi qu'on en ait dit) une réelle préoccupation religieuse chez Mme de Staël, au surplus mêlant tout dans la plus ingénue des confusions :

Cher Oswald, dit-elle (à son amoureux, qui est protestant), laissez-nous donc tout confondre, amour, *religion*, génie, et le soleil et les parfums, et la musique et la poésie : il n'y a d'athéisme que dans la froideur, l'égoïsme, la bassesse. Jésus-Christ a dit : *Quand deux ou trois seront rassemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux.* Et qu'est-ce, ô mon Dieu, que d'être rassemblés en votre nom, si ce n'est jouir des dons sublimes de votre belle nature, et vous en faire hommage, et vous remercier de la vie, et vous en remercier surtout quand un cœur aussi créé par vous répond tout entier au nôtre !

Comme Oswald le protestant a raison de lui répondre (mais on voit que c'est le plus pur catholicisme qui s'exprime par la bouche de ce protestant) :

L'enthousiasme poétique, qui vous donne tant de charmes, n'est pas, j'ose le dire, la dévotion la plus salutaire. Corinne, comment pourrait-on se préparer par cette disposition aux sacrifices sans nombre qu'exige de nous le devoir ?... Le sentiment peut être notre récompense, mais il ne doit pas être notre seul guide : vous décrivez l'existence des bienheureux, et non pas celle des mortels. La vie religieuse est un combat, et non pas un hymen. Si nous n'étions pas condamnés à réprimer dans ce monde les mauvais penchants des autres et de nous-mêmes, il n'y aurait, en effet, d'autre distinction à faire qu'entre les âmes froides et les âmes exaltées. Mais l'homme est une créature plus âpre et plus redoutable que votre cœur ne vous le peint ; et la raison dans la piété, et l'autorité dans le devoir, sont un frein nécessaire à ses orgueilleux égarements.

Oswald abandonne Corinne, vilainement, comme il arrive toujours dans les romans, surtout quand les auteurs en sont des femmes ; et Corinne meurt, résignée, — mais résignée grâce aux sacrements de l'Eglise catholique : — « Je lui pardonne, dit-elle, d'avoir déchiré mon cœur ; les hommes ne savent pas le mal qu'ils font, et la société leur persuade que c'est un jeu de remplir une âme de bonheur et d'y faire ensuite succéder le désespoir. Mais, au moment de mourir, Dieu m'a fait la grâce de retrouver du calme... La religion seule a des secrets pour ce terrible passage [1]. »

Cette souveraineté de l'amour, elle remplit de ses sonorités, parfois douces et presque pastorales sur les lèvres d'un Novalis ou d'un Tieck, plus souvent tumultueuses et tempêtueuses, toute la littérature du romantisme allemand, avec son théologien Schleiermacher, avec son théoricien Frédéric Schlegel, avec le poète Zacharias Werner, avec le visionnaire Clément Brentano, avec les philosophes Fichte et Schelling, avec Guillaume de Humboldt, avec Bettine d'Arnim, Henriette Herz et toute la légion indisciplinée de femmes qui prennent leurs ébats dans le *Tugendbund*.

Frédéric Schlegel, l'un des familiers de Coppet, celui dont Mme de Staël fera le précepteur de ses fils, esprit d'une extraordinaire puissance qui domine le courant romantique de son temps comme Lessing cinquante ans plus tôt avait dirigé le courant sceptique du XVIIIe siècle, Frédéric Schlegel donne, en 1797, son roman de *Lucinde* qui lui fut tant reproché après sa conversion et qu'il qualifie lui-même « apothéose de la beauté humaine et de la joie, » chef-d'œuvre du genre, diatribe contre la morale bourgeoise, apologie de la nature, de l'innocence, de la volupté, écrite en lave brûlante mais avec une rare force d'argumentation philosophique ou même physiologique.

Toute la jeune Allemagne en raffole ; et Schleiermacher, aidé de deux tendres amies, écrit ses *Lettres intimes sur Lucinde*, commentaire dithy-

nière de l'homme, et de la femme plus encore : au point que ceux qui le goûtent dans une union légitime « ont peut-être déjà reçu tout le bonheur que nous espérons dans l'autre vie, et que peut-être il n'est pas pour eux d'immortalité. »

Et c'est là qu'elle énonce cet axiome, qui pose si crûment en principe la vertu sanctifiante de la passion, de toute passion : « Dans quelque situation qu'une profonde passion nous place, jamais je ne croirai qu'elle soit éloignée de la véritable vertu. »

[1] La confession de Corinne au prêtre, sur son lit de mort, est bien la confession de Mme de Staël :

« Je ne me suis jamais vengée du mal qu'on m'a fait ; jamais une douleur vraie ne m'a trouvée insensible ; mes fautes ont été celles des passions, qui n'auraient pas été condamnables en elles-mêmes, si l'orgueil et la faiblesse humaine n'y avaient pas mêlé l'erreur et l'excès... »

Puis, apercevant le prince Castel-Forte qui pleure auprès de son lit :

« Mon ami, il n'y a que vous près de moi dans ce moment. J'ai vécu pour aimer, et sans vous je mourrais seule... ... Au reste, ce moment se passe de secours ; nos amis ne peuvent nous suivre que jusqu'au seuil de la vie. Là commencent des pensées dont le trouble et la profondeur ne sauraient se confier. »

rambique de ce code du romantisme : Schleiermacher et ses deux charmantes correspondantes y proposent de faire des échanges d'époux et d'épouses, pour mieux assortir les ménages et appareiller plus harmonieusement les âmes ! C'était la suite logique et l'élargissement de la doctrine de Schlegel, qui avait imaginé le système dit de la *quadrature du cercle*, ou du mariage à quatre, envisagé comme un foyer d'exaltation intellectuelle et morale absolument supérieur [1].

Zacharias Werner, poète mystique et rosecroix, va prêchant par le monde sa *religion du très saint amour*. Il ravit d'admiration tout Coppet avec une parole, d'ailleurs fort belle et fort orthodoxe, du grand converti Stolberg qui, lui du moins, fut toujours d'une admirable correction et pureté de mœurs, mais d'une non moins admirable naïveté ou candeur. Zacharias Werner donc lit à Coppet la magnifique *Histoire de la Religion* de Stolberg, et, commentant le mot du grand homme : « Nous aimons, donc nous serons, » s'oublie à demander au baron de Vogt, allemand très raisonnable et d'âge mûr, familier de Coppet : « Vous savez ce que l'on aime dans sa maîtresse ? » Et comme Vogt hésite : « C'est Dieu ! » clame Werner sur un ton inspiré : — « Ah ! sans doute, » répond Vogt d'un air convaincu. — Un autre jour : « Dieu, dit Werner, est le grand hermaphrodite des mondes. La religion, c'est de l'aimer ; mais si l'on ne peut s'élever si haut, c'est du moins d'aimer quelqu'un ou quelqu'une, car ce qu'on aime dans sa maîtresse, c'est Dieu. »

Et la pratique accompagne la théorie. Zacharias Werner divorce trois fois de suite, non point par fantaisie ni par entraînement passionnel (au contraire !), mais par « un effort de raison et de vertu, » et parce qu'à chacun de ses mariages il s'était aperçu que, la sympathie d'âme faisant défaut, son mode de vie devenait un simple concubinage, attendu que le vrai lien part des cœurs et des consciences et non de l'inscription sur un registre officiel.

Frédéric Schlegel trouve à Berlin Dorothée Veit, la géniale fille de Mendelssohn : elle est mariée, mère de deux enfants : que voulez-vous que pèse cela devant la souveraineté de l'amour ? Dorothée laisse son mari, ses enfants, et s'installe avec Schlegel chez Schleiermacher et son amie Henriette Herz : c'est la quadrature du cercle réalisée ! Mais voici que la quadrature tourne au pentagone : une autre divorcée, Eléonore de Grünow, réclame sa place au cœur de Schleiermacher, et la toujours planante Henriette Herz l'accueille sans ombre de jalousie. Mais le mari lui-même de Dorothée, Veit, ne prend pas moins bien les choses : il se conduit en perfection, fait une pension à sa Dorothée, s'intéresse à sa destinée, la protège de loin, se sent quasi flatté de voir sa femme devenue l'Egérie inspiratrice de ce grand Schlegel, le théoricien de la libération sentimentale.

Et Henriette Herz, dont le cœur déborderait sur les deux mondes, fonde, avec Guillaume de Humboldt et une vingtaine d'autres jeunes enthousiastes des deux sexes, son *Tugendbund* ou *Ligue de la vertu*, société où l'on cultive un mysticisme tout laïque, basé sur la familiarité psychique la plus abandonnée. On s'y tutoie tendrement ; on s'y écrit de longues lettres de métaphysique de boudoir ; on y discute les cas de conscience les plus subtils sur la religion du cœur et la théologie de Cythère ; on y fait table rase de tous les vieux préjugés bourgeois ; on s'y embrasse ingénument dans une gaminerie charmante ; on y redevient enfants ! Redevenir enfant ! c'était le rêve de la vieille Sophie de la Roche, l'amie de Wieland et la grand'mère de cette infortunée dynastie des Brentano dont nous avons déjà laissé entrevoir les infortunes, Clément Brentano, qui enlève à Iéna Sophie Scherbarth à son mari, Bettine Brentano (Bettine d'Arnim), la fille de génie qui se fait lier dans un grand peuplier creux afin de pouvoir être bien secouée par la rafale et mieux se pénétrer de l'harmonie profonde des convulsions de la nature, Charles de la Roche, leur oncle, le don Juan de la bande.

L'histoire littéraire a certes toujours été féconde en scandales ; mais jamais en aucun pays on ne vit pareil déchaînement d'amours libres, pareille exaltation de passion inconsciente, impudente, qui s'étale au grand jour et qui fait de l'Allemagne (suivant le mot de Sismondi) une terre de somnambules. C'est une fureur universelle. Frédéric Schlegel et sa Dorothée quittent bientôt le cercle Herz et vont à Iéna chez Guillaume Schlegel (frère de Frédéric), qui vient de céder sa femme au philosophe Schelling, en toute noblesse d'âme, parce qu'il a cru voir que ces deux jeunes âmes s'aiment. — Bürger, le poète élevé et délicat des *Ballades*, vit avec les deux sœurs, Dorette et Augusta : elles consentent à ce partage, l'une d'elles cependant en souffre secrètement et en meurt, mais sans se plaindre, tant elle est pénétrée des droits imprescriptibles du cœur et du génie ! — Jean-Paul Richter groupe autour de lui toute une petite cour d'amies qu'on appelle ses *Titanides*. — Charlotte de Stieglitz se suicide, dans l'espoir de réveiller ainsi par un sursaut d'émotion le génie de son mari, poète tombé en gâtisme avant l'âge, et devient aussitôt une sainte du romantisme. — La très distinguée Elisa de Recke, l'amie des illuminés de tout ordre, voyage avec le séraphique poète Tiedge, son sigisbée, qu'elle sait amoureux de sa femme de chambre : c'est le ménage à trois, en toute paix et tout bonheur, l'amour du poète pour la soubrette lui permettant de rester plus mystique, plus éthéré près de la comtesse. —

[1] Gœthe, qui d'ailleurs se gardait des écarts du romantisme et s'en tenait à des débauches plus opportunistes, Gœthe proposait quelque chose d'analogue dans ses *Affinités électives (Wahlverwandtschaften)*, tandis que dans sa comédie de *Stella* il met en scène un ménage à trois, c'est-à-dire un homme vivant heureux entre deux femmes.

Mlle de Bielefeld se promène à travers l'Europe avec le révolutionnaire Leuchsenring, apôtre de la vie libre. — Et Mme de Krüdener, celle qui deviendra après 1815 l'Egérie du tsar Alexandre et l'âme de la *Sainte-Alliance*, Mme de Krüdener, mystique fortement aventurière, toute nourrie des écrits de Mme Guyon, exaltée de ses entretiens avec le pasteur Oberlin de Waldersbach, auteur en 1801 d'un roman sentimental, *Valérie*, qui est ce que l'on peut imaginer de plus ingénument sotte exaltation [1], amante du doux Suard, se repose de ses amours par des retraites chez sa sœur religieuse et s'écrie en extase, dans la chapelle du couvent : « Mon Dieu ! vous m'avez donné ma sœur et mon amant : je vous aime et vous adore !... Mon Dieu ! que je suis heureuse ! je vous demande pardon de l'excès de mon bonheur ! » puis, vagabonde apostolique, s'en va de village en village annoncer sa religion du cœur aux paysans qui lui jettent des pierres, entreprend ensuite à Coppet de convertir Mme de Staël : celle-ci essaie d'abord de se débattre au milieu de tous ces brouillards et subit bientôt le charme de son interlocutrice qui dira en partant : « Il faut abandonner Mme de Staël à Dieu ; elle ne pourra se dérober à lui. »

VI. — Ah ! mes amis, quelle page nous venons de lire ! quel déballage ! quels êtres de chair et de fange ! Quelle nausée nous monte de toute cette vase remuée ! ...Ne nous hâtons point cependant. « *Qui sine peccato est, primus in illam lapidem mittat... Nolite judicare, ut non judicemini... Nolite condemnare... Eadem mensura qua mensi fueritis...* » C'est ici le cas, ou jamais, de nous rappeler la divine opportunité du *nolite judicare* de l'Evangile, et que le jugement n'appartient qu'à Dieu, que Dieu seul sait de quel limon est fait chacun d'entre nous et mesure le départ exact de nos responsabilités, qu'il n'est pas deux péchés au monde dont la gravité soit égale aux yeux de Dieu, que Dieu ne juge point sur les apparences et que telles fautes, pour être d'apparence moins grossière que telles autres, nous chargent peut-être d'une responsabilité plus lourde... Jésus-Christ s'est choisi des élus parmi les Madeleines et les larrons ; et l'on ne dit point qu'il s'en soit trouvé parmi les Pharisiens et les Scribes acharnés à sa poursuite, gens de bon ton, honnêtes gens selon le monde... Jésus-Christ s'est choisi des élus parmi ces enfants perdus du romantisme allemand, dont le dévergondage et la vie de bohême n'eussent excité que la nausée des philosophes poudrés de l'âge précédent. Quelle nouvelle et éloquente application du terrible *præcedent vos !*

[1] Chose incroyable ! ces fadaises ne sont pas encore oubliées. On a réimprimé tout récemment, dans une collection populaire à bon marché, *Valérie*. Je crois qu'on peut dire que c'est inoffensif pour une tête saine, pour un jeune homme, et jamais jeune homme ne sera tenté de le lire jusqu'au bout. Mais, sur mainte imagination féminine, l'effet produit doit être terrible, plus dévastateur certainement que ne le serait la lecture de crudités plus repoussantes.

Zacharias Werner fait son abjuration à Rome le 19 avril 1810, reçoit les Ordres et entre chez les Rédemptoristes. — Frédéric Schlegel abjure à Cologne le 16 avril 1808, avec sa Dorothée, devenue son épouse légitime depuis que le mari lui a fait la grâce de mourir ; Dorothée elle-même, apôtre incomparable, paraît-il, ramène au catholicisme les deux fils qu'elle a si vilainement abandonnés, Jean et Philippe Veit, tous deux peintres de renom ; elle ramène sa plus jeune sœur, Henriette Mendelssohn, qui tiendra à Paris, au temps de Louis-Philippe, un cercle célèbre d'étrangers de marque ; elle ramène une nièce de Schlegel, Augusta de Buttler. — Schleiermacher est trop orgueilleux de sa théologie pour arriver au catholicisme ; mais ses *Discours sur la religion*, publiés en 1799, exercent sur Schlegel une influence décisive et le déterminent à voir dans la religion non plus seulement une branche de la culture humaine, un organe de l'humanité, mais le centre de toutes choses, le principe et le couronnement de tout l'homme. — Gœrres, né catholique, après une jeunesse de tempête, mérite de devenir, entre 1815 et 1848, le fondateur de la science catholique en Allemagne, et en 1838, par la publication de son *Athanasius* (au lendemain de l'Affaire de Cologne), le fondateur du parti catholique. — Clément Brentano sera le secrétaire de la voyante de Dülmen ; son frère Christian orientera, en Bavière, tout un groupe influent vers Rome et les doctrines romaines ; leur sœur Bettine nous ouvrira en des confidences tardives (données ici en 1903) des jours touchants autant qu'inattendus sur les pierres d'attente que la divine grâce s'est ménagées dans son âme d'enfant terrible...

VII. — Mme de Staël ne revint pas au catholicisme ; mais, sous l'influence de son entourage romantique, elle revient lentement à la religion. Les préoccupations religieuses prennent une place sérieuse dans sa vie. *Corinne* est de 1807, et l'on s'y débrouille mal encore parmi tant de vague et de confusion ; mais l'on a vu, par ce qui en a été cité plus haut, quelle direction profondément religieuse prend sa pensée. Elle n'eût pas écrit ces choses dix ou vingt ans plus tôt, au beau temps de son philosophisme.

Elle s'attache au problème de la destinée humaine ; elle médite sur la mort ; elle lit Fénelon, l'*Imitation*, malheureusement aussi Mme Guyon. Dans son livre de l'*Allemagne* [1], on sent la pensée chrétienne l'attirer de plus en plus. Elle y est amenée par le goût invincible qui est en elle de « ne point séparer les sentiments des idées. » Elle unit étroitement l'idée du devoir au sentiment dont l'idée du devoir s'accompagne : « Celui qui dit à l'homme : *Trouvez tout en vous-même*, fait toujours naître dans l'âme quelque chose de grand *qui tient encore à la sensibilité*

[1] Toute la IV[e] partie de l'*Allemagne* est intitulée : *La Religion et l'Enthousiasme.*

même dont il exige le sacrifice. » D'où la place, excessive mais non complètement illégitime, qu'elle fait à l'enthousiasme dans la religion. C'est l'enthousiasme qui doit maintenir une communication éternelle entre nous et Dieu ; et parce que cette communication constante est l'esprit même du christianisme, elle aime cette pensée du philosophe qui a dit « qu'il n'y a pas d'autre philosophie que la religion chrétienne » : ce qui veut dire, ajoute-t-elle, que « *les idées les plus hautes et les plus profondes conduisent à découvrir l'accord singulier de cette religion avec la nature de l'homme.* » Et c'est grâce à cette communication avec Dieu que le christianisme sait « affranchir l'âme de l'influence des objets extérieurs, placer l'empire de nous en nous-mêmes, et donner à cet empire pour loi le devoir, pour récompense une autre vie. » — Quant à cette autre vie, elle ne veut pas croire que la foi aux récompenses futures soit un retour à la morale de l'intérêt ; elle pense que « l'immortalité céleste n'ayant aucun rapport avec les peines et les récompenses que l'on conçoit sur cette terre », et le compte qu'on fait sur le salaire de là-haut n'étant pas autre chose que le sacrifice d'un bonheur actuel que l'on sent à un bonheur rêvé que l'on espère, « les prémices de la félicité religieuse sont le sacrifice de nous » et donc la forme même de l'absolu désintéressement.

Tout cela est fort bien dit ; et nombre de pages de l'*Allemagne* sembleraient détachées du *Génie du christianisme*, mais avec un accent plus convaincu, plus vécu, plus pénétrant. Il y manque une chose : elle oublie, dans son christianisme, Jésus-Christ, dont le nom ne revient qu'une fois, et en passant, apparié au nom de Socrate. Mais que de pensées qui sont de l'esprit même du christianisme, sur la douleur, sur la résignation, sur l'humilité même, à laquelle elle veut s'exercer sérieusement, sur la grandeur et l'efficacité du mysticisme, sur la piété, qui seule nous fait trouver « *une réunion parfaite du mouvement et du repos !* » Quelle belle maxime encore, et si vigoureusement frappée, et que nombre de catholiques auraient à méditer : *La religion n'est rien, si elle n'est pas tout !*

Elle fut « catholique d'âme et d'imagination, » a dit un de ses fervents, qui se croyait fort bon catholique lui-même mais avec de déconcertantes singularités, Barbey d'Aurevilly. (*Les Bas-Bleus*, p. 10).

C'est aux environs de 1810 qu'elle se reconquiert. A mesure que la mort ou l'indifférence lui arrachent ceux en qui elle a cru, elle se réfugie dans l'Evangile et dans la fidélité de « Celui qui ne peut nous être infidèle. » — « La main de Dieu me soutient, écrit-elle (à Mme Récamier, 1er janvier 1811) ; je ne suis plus dans ces moments de désespoir qui anéantissaient mon âme. » Jadis, la solitude l'effrayait ; elle avait des révoltes tragiques contre « cet effroyable vampire, » l'ennui, et elle pleurait. Elle fait mieux maintenant, elle écrit à ses enfants : « Toutes les fois que je suis seule, je prie. » Ce n'est pas encore la confiance de la prière catholique ; elle a peur de s'abandonner avec « le Père céleste ; » elle n'ose s'épancher ; elle procède surtout par des sortes d'oraisons jaculatoires ; mais enfin elle prie. Elle écrit à sa cousine, Mme Necker de Saussure : « Il n'y a point d'absence pour les êtres religieux, parce qu'ils se retrouvent dans les sentiments de la prière. »

Elle professait jadis que rien n'existe que ce que la raison comprend, et qu'il faut tout réduire à la mesure de notre esprit. Aujourd'hui elle écarte toute cette orgueilleuse métaphysique : « J'aime mieux l'Oraison dominicale que tout cela ! » Et elle répète qu'il n'y a pas d'autre philosophie que celle de l'Evangile.

Elle avait eu des faims insatiables de bonheur ; elle avait été l'esclave de sa nature ardente et de la violence de ses désirs. Et maintenant elle ne croit plus aux joies de la vie : « — Etes-vous heureux ? écrit-elle à Talleyrand. Avec un esprit si supérieur, *n'allez-vous pas au fond de tout, c'est-à-dire jusqu'à la peine ?* » Elle écrivait encore (à Meister, 25 mai 1810) : « Il faut avoir soin que le déclin de cette vie soit la jeunesse de l'autre. Se désintéresser de soi sans cesser de s'intéresser aux autres met quelque chose de divin dans l'âme. » — C'est hors de son moi, c'est dans la charité et le dévouement qu'elle cherche et trouve sa liberté. Le plancher de sa chambre, à Coppet, n'était pas plafonné et laissait voir les poutres nues. Une amie crut pouvoir lui en faire comme honte : — « Voit-on vraiment les poutres ? fit-elle. Je n'y avais jamais pris garde. Permettez que cette année, où il y a tant de misérables, je ne me passe que les fantaisies dont je m'aperçois. »

Enfin, l'épreuve suprême s'abattit sur elle. Frappée en plein bal, chez le duc Decazes, un soir de février 1817, d'une attaque qui paralysa peu à peu tous ses organes avant d'atteindre le cerveau, elle connut l'atroce souffrance de se voir mourir en détail. Elle luttait avec angoisse contre cette immobilité plus pénible que la mort, contre ce supplice qu'elle définissait d'un mot : « L'union d'une âme encore vivante et d'un corps détruit. » Les premiers temps, ce furent d'incessantes terreurs. Puis elle se résigna. Elle lisait l'*Imitation*, Fénelon. Chateaubriand vint la voir, après un long oubli ; ellle l'accueillit par un sourire aimable où elle mettait sans doute un dernier pardon : « *My dear Francis !* Je souffre, mais cela ne m'empêche pas de vous aimer. » C'est à lui qu'elle dit cette parole, qui résume si bien sa vie : « J'ai toujours été la même, vive et triste. J'ai aimé Dieu, mon père et la liberté. » Sa fille, la duchesse de Broglie, était à son chevet d'agonie ; et la mourante disait, en la regardant avec fierté : « Avec une telle fortune de cœur, il est triste de quitter la vie. » Puis elle ajoutait : « Mon père m'attend sur l'autre bord. » Elle

mourut le matin du 14 juillet 1817, à cinquante-cinq ans. Elle repose à l'extrémité du parc de Coppet, à côté de M. et de Mme Necker.

VIII. — La *Revue de Paris* a publié (1er et 15 août) partie d'un document inédit conservé aux Archives de la Hofburg, à Vienne, et portant en titre : *Maximi momenti. Mémoire sur la Cour de Versailles, rédigé par le comte de Kaunitz à la fin de son ambassade en France. Minute 1752.*

Kaunitz est resté célèbre surtout comme exécuteur des hautes œuvres par où l'impératrice Marie-Thérèse inaugura contre l'Eglise le joséphinisme de son fils. Avant d'être chargé de la Chancellerie impériale, il avait été deux ans (1751-1753) ambassadeur en France ; et son ambassade, sans amener de résultat diplomatique palpable, lui permit du moins de pénétrer bien des mystères de la Cour de Versailles et de rédiger ces notes secrètes, grâce auxquelles Marie-Thérèse pourra ensuite embrouiller ou débrouiller au gré des événements les intrigues de Versailles et préparer savamment ce « renversement des alliances » qui est le gros événement diplomatique du milieu du XVIIIe siècle.

Les notes de Kaunitz sont exemptes de sympathie. Parfois même elles sont ridicules, quand elles se risquent à des comparaisons touchant la beauté respective des dames de Versailles et des dames de Vienne, ou quand elles nous montrent, par exemple, Versailles « dans un fond, *écrasé de tous côtés par de hautes montagnes.* » Sur la plupart des points cependant, on peut y ajouter foi, et elles portent un cachet sensible de vérité et de perspicacité.

Il nous montre le roi scrupuleux à observer « les pratiques » religieuses : « Point de jour qu'il n'entende la messe, et il y assiste avec respect, toujours à genoux, récitant les prières de son livre. Son jeûne est austère, le gras est banni de sa table les jours maigres, et il exige la même régularité de ses courtisans... On n'oserait hasarder en sa présence des discours libres sur des matières respectables, et, si l'incrédulité est proscrite de sa Cour, on assure que le jansénisme oserait encore moins s'y montrer. *C'est par respect pour les choses saintes qu'il s'abstient de faire ses Pâques.* On prétend qu'il fait dire des messes et distribuer des aumônes de temps en temps, *pour obtenir la grâce de sa conversion.* Il n'est pas douteux qu'à l'exemple de Louis XIV il ne finisse par la dévotion, mais il est difficile de déterminer l'époque de ce changement. » (Kaunitz sur ce point fut mauvais prophète).

Un crayon très pénétrant de l'insouciance despotique du roi pour le bonheur de ses sujets :

> Il est inaccessible à tous ses sujets. Il n'y a point d'exemple qu'il leur accorde une audience. Leurs plaintes ne parviennent au pied du trône que par la voie de ceux mêmes qui sont à la fois leurs juges et leurs parties. Personne n'oserait hasarder une grâce. Il faut nécessairement passer par les ministres, qui de tout temps ont été despotiques ici dans leurs départements. Egalement insensible au plaisir de commander aux hommes et à celui de les rendre heureux, pouvant à peine former un désir qu'il ne le trouve aussitôt accompli, ne rencontrant partout que des esclaves, amant toujours adoré, maître jamais contredit, *il est impossible qu'il n'éprouve cet état de langueur, cette satiété qui suit les passions satisfaites,* situation qui engendre bientôt l'ennui ; c'est là l'ennemi le plus cruel qu'ait ce prince. Aussi tous les jours, des courtisans ne tendent qu'à l'en arracher. Lui-même ne redoute que la solitude. De là, ce vrai besoin de dissipations continuelles, de là cette passion immodérée pour la chasse, de là enfin cette nécessité d'avoir une maîtresse.

Sur cette question des maîtresses, Kaunitz confirme les témoignages contemporains qui rejettent une part de la responsabilité initiale sur la reine. C'est Marie Leczinska qui par ses refus aurait poussé le roi à la débauche. Ces refus, d'autres Mémoires les imputent à une piété mal entendue ; Kaunitz dit que c'est à la suite d'une grossesse très malheureuse qui avait mis en danger les jours de la Reine : « Le Roy se vit plongé dans la plus vive douleur, par la grâce qu'elle lui demanda pour toujours. » On songea à autre chose pour lui, et le cardinal de Fleury aurait été complice... — « La reine, dit Kaunitz, est très peu instruite de la religion. On la dit, sans s'en douter, *moliniste à brûler* » (crime irrémissible pour tous ces farouches ennemis des Jésuites).

En ces années 1751-1753, le roi n'est point encore endurci dans le crime comme il le sera plus tard et jusque sur son lit de mort (voir le récit de sa dernière maladie, *Ami* 1896, p. 1023-1025). Il a des retours de dévotion, des accès de remords qui jettent la marquise de Pompadour en des transes terribles. C'est toute une très grosse affaire que le jubilé de 1751 : acceptera-t on la bulle ? ne l'acceptera-t-on pas ? Si on l'accepte, il faut que le roi gagne son Jubilé, pour l'exemple ; et s'il veut le gagner, que deviendra la courtisane ? Alors, l'imagination des ministres s'est épuisée en expédients pour en éluder l'acceptation :

> Comme la bulle n'est accordée nommément qu'à S. M. I. (Sa Majesté Impériale), et que, par rapport aux autres princes, elle ne les regarde qu'autant qu'ils la demanderont, on a voulu exiger une bulle dans une forme nouvelle, où l'on ferait une mention expresse du R. T. C. (roi très chrétien). Sur le refus de la Cour de Rome qu'on prévoyait, on se serait dispensé de demander le jubilé. Un autre projet était de ne le publier dans le diocèse de Paris que lorsque le Roy serait dans celui de Soissons pendant la saison de Compiègne. Mais la religion du Roy a prévalu sur ces conseils et le jubilé a été accepté. Il a même été longtemps indécis si le Roy ne le prendrait pas lui-même et cette affaire a coûté bien des inquiétudes à la Marquise. Le bruit courait qu'il avait exigé d'elle une retraite de huit jours dans un couvent et que ce n'était que par ses larmes qu'elle avait su éviter ce pas dangereux.

Et Kaunitz nous apprend que le plan de Mme de Pompadour « est formé sur celui de Mme de Maintenon. Si la Reine venait à manquer, on la verrait bientôt dévote et le Roi ne croirait

pas acheter bien cher le repos de sa conscience, en suivant en tout point l'exemple de son bisaïeul [1]. »

IX. — M. René Doumic *(Revue des Deux Mondes,* 15 sept. 1904) remet au point deux essais d'apothéose qui viennent d'être tentés en l'honneur de Condorcet. *(Condorcet et la Révolution française,* par L. Cahen, in-8, Alcan; — *Condorcet guide de la Révolution française,* par F. Alengry, in-8, Giard et Brière).

Sur la question du suicide de Condorcet, il est possible qu'il faille réformer la légende courante, qui a le tort de ne s'appuyer sur aucune preuve. Voici la suite des faits. Condorcet reste neuf mois caché dans une maison de la rue des Fossoyeurs (actuellement rue Servandoni, près Saint-Sulpice), où Mme Vernet lui donne une courageuse hospitalité. Le 25 mars 1794, ayant des raisons de croire que le secret de son asile est découvert, il part vêtu d'une carmagnole et d'un bonnet de laine. Il espérait trouver refuge chez les Suard, à Fontenay-aux-Roses. Les Suard lui ferment leur porte. Il erre deux jours; puis, le 27, exténué de fatigue et de faim, il entre à Clamart dans une auberge où ses allures semblent suspectes : on l'arrête, on l'écroue à la prison de Bourg-la-Reine, et le 28 on le trouve mort dans sa cellule.

On raconta alors qu'il s'était empoisonné avec un mélange de stramonium et d'opium que Cabanis lui avait donné et qu'il portait sous le chaton d'une bague. — Mais, remarque M. Cahen, le rapport de l'officier de santé attribue la mort à une congestion sanguine ; jamais Cabanis n'a parlé de ce poison que Condorcet aurait reçu de lui; Mme de Condorcet et ses proches n'ont jamais émis l'hypothèse d'un suicide; enfin Condorcet avait été fouillé et dépouillé de tout ce qu'il possédait. — D'autre part, l'hypothèse de la mort naturelle n'a contre elle aucune impossibilité : Condorcet fut toujours débile; sa santé, très ébranlée, avait eu beaucoup à souffrir de sa longue réclusion chez Mme Vernet, et il est très admissible qu'il n'ait pas eu la force physique de résister aux émotions de ces dernières journées.

Mais, cette légende une fois rayée de l'histoire, il ne s'ensuit pas que Condorcet soit, comme le veut M. Alengry, en politique un leader, le guide du mouvement et presque le fondateur de la première République, ni, en philosophie, le grand penseur dont les rêves prophétiques n'auraient été que la vision anticipée de la vie contemporaine.

Non. En politique son action fut nulle. Il n'avait aucun des dons de l'orateur ni de l'écrivain : ni voix, ni vie dans le style, ni volonté, « aussi faible de cœur que de santé, » dit Mme Roland, meneur toujours mené par les événements, chef qui suit ses troupes partout où elles l'entraînent, monarchiste résolu au début, puis l'un des premiers à manifester pour la République, aristocrate toujours en défiance de la foule, et toujours prêt à s'excuser, à flatter les crimes de la foule, les massacres mêmes de Septembre.

Philosophe, il n'a mis aucune idée neuve en circulation; mais, reprenant les théories de ses contemporains et les dépouillant de ce que chacun y a mis de personnel, sans toutefois les reforger à sa marque, il les rend plus facilement accessibles à tous et plus assimilables. Il n'a ni l'esprit de Voltaire, ni l'éloquence de Rousseau, ni la verve de Diderot, ni la profondeur de Montesquieu; mais les idées de Voltaire, de Rousseau, de Montesquieu, dans ce qu'elles ont de conciliable et de commun, ont passé chez lui. Et comme ce qu'elles ont de commun c'est surtout leur irréligion et que c'est par leur irréligion qu'elles sont plus accessibles au public, Condorcet ne verra dans ses maîtres que leur irréligion. Il exprimera avec acharnement l'irréligion du XVIIIe siècle; il sera un maniaque d'irréligion. Tout le XVIIIe siècle a été impie ; mais nul plus que Condorcet n'a apporté, dans la passion antireligieuse, d'étroitesse, de lourdeur, de brutalité. Chez nul autre écrivain ne reviennent avec une plus fatigante monotonie les injures les plus grossières à l'adresse de toute espèce de religion. Fanatisme, superstition, hypocrisie, crimes du despotisme sacerdotal, ce sont des mots que Condorcet a sans cesse au bout de la plume. Aucun de ses écrits où il ne donne carrière à sa passion antireligieuse. La religion est l'unique cause de tous les maux de l'humanité : c'est elle qui, en se mêlant à la morale, la gâte, et en s'imposant à notre nature, la pervertit; c'est elle qui dérange le développement de l'humanité en contrariant ses progrès. Elle est nécessairement ennemie des lumières, et nécessairement aussi un instrument de tyrannie.

Donc, d'abord détruire la religion, c'est-à-dire le christianisme : après quoi l'on se retrouvera en

[1] M. Richard Waddington, qui depuis des années s'occupe à écrire d'après les archives diplomatiques une histoire définitive de *La Guerre de Sept ans* et vient d'en donner les tomes II et III (Paris, Didot) embrassant seulement les deux années 1758-1759, transcrit, des archives de Vienne, une lettre où le successeur de Kaunitz à l'ambassade de Versailles, Stahremberg, trace ce tableau peu flatté et probablement trop exact de la situation en France (8 juillet 1758) (un journaliste d'aujourd'hui ne serait pas plus dur) :

« La plupart des sujets pourvus des emplois les plus importants sont de capacité médiocre; ils sont sans expérience des affaires et généralement impropres à leurs fonctions; leurs besoins personnels les occupent seuls. Ils sont sans action sur le Parlement, sur la finance, sur le militaire; le public les discute et ne les estime point. Le roi pensionne libéralement ceux qui le servent, mais il les disgracie, leur fait grise mine ou leur tourne le dos sans cause et par caprice. Tous dépendent du bon plaisir de la Pompadour, qui tantôt pousse l'un et tantôt l'autre; *elle ne sait ce qu'elle veut, sinon rendre impossible un crédit trop grand.* Le désordre, les défaillances, les abus sont presque partout. *Le génie de la nation a subi un radical changement* (nous ne sommes encore qu'en 1758) : le respect pour le roi, l'affection naguère si vraie pour sa personne, se sont transformés en malveillance presque séditieuse. Si des réformes ne sont pas introduites, nul doute que la perte totale de ce grand pays ne soit certaine. »

face de la nature humaine libre de préjugés. L'homme est bon, naturellement. Si le mal existe, c'est la faute des institutions. Réformez donc les institutions.

Instruire l'homme aussi. Car instruction et moralité vont de pair. Savoir et vouloir ne font qu'un ; les progrès de la vertu ont toujours accompagné ceux des lumières ; les hommes deviendront meilleurs à mesure qu'ils seront plus éclairés. C'est là une des grosses erreurs du XVIIIe siècle. C'était déjà l'erreur de Platon, de confondre l'intelligence et la volonté, l'ignorance et le péché. Et l'on voit que l'erreur ici, comme en mainte autre chose, est dans la généralisation, dans l'universalisation d'un phénomène dont la fréquence nous a tous frappés : l'ignorance est un élément capital du péché, mais non pas l'élément unique ; le péché dérive souvent de l'ignorance, mais non pas toujours ; et l'intelligence a beau être éclairée, la volonté reste toujours maîtresse de suivre ou de ne pas suivre.

Or, l'instruction ne cessant de se perfectionner, et chaque siècle bénéficiant des conquêtes intellectuelles des âges précédents pour en reculer indéfiniment les limites, il s'ensuit que l'humanité, dans toutes les manifestations de son activité, doit nous offrir le spectacle d'un progrès indéfini. C'est là, entre toutes, l'idée chère au XVIIIe siècle ; le XVIIe siècle déjà l'avait ébauchée, lors de la Querelle des anciens et des modernes : restait à lui donner sa forme la plus complète, à la pousser à l'absurde. Ce fut la tâche de Condorcet, et c'est à quoi il a réussi dans son *Esquisse des progrès de l'esprit humain* (très lue encore aujourd'hui, grâce à l'édition à 25 centimes qu'en a donnée la *Bibliothèque* dite *nationale).* Il ne recule devant aucune conséquence de son dogme absolu de la « perfectibilité indéfinie » : l'hérédité doit transmettre aux générations des facultés sans cesse accrues, une somme toujours plus grande d'intelligence, d'énergie, de sensibilité. Qu'y a-t-il d'absurde à supposer que les limites de la vie arriveront à se reculer sans aucun terme assignable ? « Sans doute l'homme ne deviendra pas immortel ; mais la distance entre le moment où il commence à vivre et l'époque commune où naturellement, sans maladie, sans accident, il éprouve la difficulté d'être, *ne peut-elle s'accroître sans cesse ?* » Plus de guerres à l'avenir, fraternité universelle des peuples ; plus de misère, d'esclavage, de maladies, de vices. Viendra le jour où le soleil n'éclairera plus sur la terre que des hommes libres, ne reconnaissant d'autre maître que leur raison. Ce sera l'âge d'or, non plus celui des poètes, mais celui des philosophes, placé non plus derrière nous, mais devant nous, dans un avenir où l'humanité s'achemine régulièrement et sûrement.

Voilà tout Condorcet, et voilà tout le XVIIIe siècle. Haine du christianisme, croyance superstitieuse dans la bonté foncière de l'homme, dans la toute-puissante efficacité des institutions, dans l'identité du savoir et de la vertu, dans la continuité du progrès : ce sont là les idées qui ont composé l'atmosphère intellectuelle d'alors. Ce sont les idées que Condorcet exprime avec une banalité, une impersonnalité qui fait de lui le miroir fidèle de la pensée pure du XVIIIe siècle et un type éminemment représentatif. — Mais il représente non pas seulement son âge, mais toute une famille d'esprits qui se rencontrent à tous les âges : il est un « spécimen accompli de ce que peut produire dans l'ordre de la pensée l'union du savoir, de l'esprit de système, et de la niaiserie. »

X. — Au moment où l'Allemagne protestante célèbre le quatrième centenaire de la naissance (13 novembre) du landgrave Philippe de Hesse, un théologien protestant d'Amérique vient de publier, sur le double mariage ou bigamie du triste personnage, un travail que les fidèles de Luther couvrent d'éloges [1]. On n'y nie point les faits, qui sont plus clairs que le jour ; seulement, on en donne des explications, sur ce ton de satisfaction onctueuse qui ne saurait se traduire en français sans soulever un éclat de rire, mais qui prend à merveille sur des cervelles germaniques.

Donc, si le landgrave Philippe de Hesse, qui fut, avec l'électeur Frédéric de Saxe, le principal soutien du luthéranisme naissant et dont la vie nous apparaît comme une débauche colossale soutenue de rapines et de parjures, si cet homme demanda à Luther licence de contracter double mariage simultanément [2], ce fut uniquement par délicatesse de conscience ! Il avait la conscience timorée ; et ceux qui en douteraient n'auront qu'à se reporter au chapitre où Montalembert raconte comment il procéda, à Marbourg, à l'ouverture de la châsse et à la dispersion des cendres de son aïeule sainte Elisabeth de Hongrie [3]. Non, certainement l'histoire de la Révolution française ne nous présente pas de scènes d'une ignominie aussi hideuse que celle-là. Mais il avait la conscience timorée. Et s'il l'eût eue moins timorée, quoi de plus facile et de plus

[1] Edition allemande à Marbourg-sur-Lahn (la ville où sainte Elisabeth de Hongrie, l'aïeule du landgrave, passa ses dernières années et fut inhumée), chez Elwert : *Die Doppelehe des Landgrafen Philipp von Hessen*, von W. Walker Rockwell, Instruktor der Theologie in Andover (Massachusetts).

[2] Avec une demoiselle d'honneur de sa sœur, Marguerite de la Sala (4 mars 1540).

[3] Un dramaturge allemand, Fritz Lienhard, vient de donner une « tragédie » de *Sainte Elisabeth.* L'élément tragique ici, c'est l'aveuglement de sainte Elisabeth, — un aveuglement analogue, nous dit-on, à celui dont le fatalisme antique frappait les héros de la tragédie grecque : l'aveuglement de sainte Elisabeth, c'est sa piété et son fanatisme ecclésiastique, qui la poussent à l'abîme !

La *Sainte Elisabeth* de Lienhard est la seconde pièce d'une trilogie qui a pour titre général *La Wartburg* et qui doit célébrer les trois grandes illustrations de la Wartburg : 1° les minnesingers ou *Henri d'Ofterdingen* (tragédie donnée l'an dernier), 2° *Sainte Elisabeth,* et 3° enfin (pour l'année prochaine sans doute) *Luther,* « le grand Allemand, » suivant l'inscription qu'on lit à la porte de la chambre qui fut témoin, à la Wartburg, de ses batailles à coups d'encrier avec le diable.

indiqué pour lui que de prendre des concubines comme faisaient les autres princes, comme lui-même ne s'en privait pas ? Mais sa conscience le torturait (comme Henri VIII sans doute, qui, lui aussi, rêva d'abord d'une bigamie) ; son épouse légitime, Christine de Saxe, non moins magnanime que lui (les historiens protestants ne le désignent que sous le nom de Philippe le Magnanime), consentait au partage ; et les docteurs de la nouvelle Eglise, Luther, Mélanchton, Bucer (et tous les prédicants hessois, sauf deux), autorisèrent l'affaire, recommandant seulement la plus grande discrétion [1].

Ah ! et pourquoi cette discrétion ? Faut-il ici taxer Luther d'hypocrisie, comme le font les catholiques ? Point du tout, répond notre théologien d'Amérique. Si Luther a fait ce faux pas ou cette bévue *(Fehlgriff)*, la faute en est au catholicisme, c'est-à-dire à la formation catholique qu'il avait reçue et dont il n'avait pu dépouiller tous les fâcheux procédés ou préjugés. Il a agi, vis-à-vis de son landgravial pénitent, à la manière d'un confesseur catholique, préoccupé uniquement de tirer une conscience d'embarras, du moment qu'il le peut, « *beichtweise, um ein Gewissen zu retten, wo er's vermochte.* » Et ainsi le faux pas de Luther n'en reste pas moins un faux pas, mais il s'explique et se comprend, replacé dans les circonstances historiques, c'est-à-dire dans la tradition catholique qui l'a vu se produire !

Que les prêtres catholiques du XVIe siècle n'ont-ils tous été des confesseurs suivant le type imaginé par Rockwell, supprimant au gré des passions humaines le VIe et le VIIe précepte du Décalogue ! La Réforme n'eût pas eu de raison d'être, et nous serions privés des billevesées de M. Rockwell.

XI. — Tout cela serait très ridicule, si ce n'était profondément triste. Mais depuis qu'il y a du ridicule en ce monde, depuis qu'il y a des hommes, et qui rient, depuis que l'on répète que le rire est le propre de l'homme et que l'homme est un animal risible, avez-vous songé que nos philosophes n'ont pas encore éclairci la cause du rire ? Oui, pourquoi rit-on ?

On rit d'une invraisemblance ; on rit d'un contraste ; on rit d'une coïncidence rare ; on rit de l'inattendu ; on rit de l'anormal ; on rit, ou du moins on a ri... de manger : ceci, c'est la théorie exposée naguère *(Revue Bleue*, 23 et 30 juillet) par M. C. Vanlair qui, en bon darwiniste, prétend que nos réflexes mimiques, les jeux expressifs de notre physionomie, n'étaient chez nos lointains ancêtres que des mouvements offensifs ou défensifs, toujours volontaires, de nos muscles faciaux et n'en sont venus que beaucoup plus tard à exprimer les formes diverses de l'émotion : les réflexes, par exemple, de la colère, de la surprise, de la défiance, de la peur, simples moyens d'attaque ou de défense que tout cela au début. Et pour les réflexes de la colère, de la surprise, de la défiance, de la peur, la théorie darwinienne peut, sinon se justifier, du moins s'étayer sur des raisonnements et analogies ingénieuses... Mais, pour le rire, qu'est-ce qu'il a bien pu être à l'origine ? et comment s'arrêter à la pensée qu'il ait été jamais un moyen de préservation ou de menace ? — Sûrement, dit M. Vanlair, nos premiers ancêtres, au fond des bois, talonnés par la faim (vous vous rappelez les vers de Lucrèce), n'eussent eu que faire de l'*acte risorien*. Ce n'est que plus tard, en des temps moins durs, que le rire put fêter son « avènement », légitimé par le besoin de traduire en un geste nouveau des jouissances nouvelles.

Quelles ont bien été ces jouissances nouvelles ? — « Parmi les rares plaisirs échus aux premiers hommes, le plus rare sans doute fut celui de manger. » — Or, pour manger, il faut que les muscles fassent le geste du rire. Comment cela ? C'est qu' « on ne saurait procéder à la préhension effective des aliments sans dégager tout d'abord la denture ; et ceci ne s'obtient que par la disclosion des lèvres jointe au retrait des joues. » Mais nous y voilà ! nous voilà au mécanisme physique du rire ! Et comme ce mécanisme était toujours, par nécessité physiologique, l'acte initial de la manducation, « l'acte prémonitoire de l'alimentation », vous voyez d'ici le lien mental qui s'établit entre l'acte risorien et l'idée de plaisir. — « Et c'est ainsi qu'un phénomène rudimentaire en soi serait devenu, par une transition naturelle, le signe emblématique du sourire. Encore aujourd'hui n'éclaire-t-il pas la figure de l'enfant, héritier actuel des tendances ancestrales, devant l'appât d'un mets dont il est très friand ? »

Je n'insiste pas. On nous développe ces vues en un langage qui est probablement très savant et qui certainement ne prête pas à rire. Et, question de langage mise à part, le fond même de la théorie n'a rien de flatteur ni de réjouissant pour les rieurs.

XII. — Aussi, laissant de côté l'*Essai sur le Rire* de M. James Sully, dont quelques pages ont paru dans *Revue Bleue* du 30 avril et qui n'apprendra rien de très nouveau à personne, nous hasarderons-nous à chercher quelque encouragement à nos ébats à travers les pages du nouveau

[1] Ce n'était pas tout d'avoir l'autorisation de Luther ; il fallait encore au landgrave l'autorisation de l'empereur, la bigamie étant prohibée par les lois de l'Empire non moins que par la loi de Dieu. Le landgrave s'en vint donc trouver Charles-Quint à Ratisbonne (13 juin 1540) ; et Charles-Quint ne se montra pas moins accommodant que Luther. Le landgrave dut seulement consentir un traité aux termes duquel il s'engageait à ne pas conclure d'alliance avec la France, ni avec l'Angleterre, ni avec Clève, à empêcher l'entrée de ces puissances dans la ligue de Smalkalde, à ne rien négliger enfin pour maintenir dans la fidélité impériale son gendre Maurice de Saxe. — Charles-Quint, rassuré désormais et tout heureux d'avoir paralysé ainsi l'action de la ligue de Smalkalde, en profita pour tomber sur le duc de Clève et annexer ses Etats.

livre de M. Henri Bergson (professeur à la Sorbonne), *Le Rire*.

La théorie de M. Bergson a au moins le mérite de la nouveauté. Pourquoi rit-on? Qu'est-ce qui excite notre hilarité? Qu'est-ce qui nous paraît ridicule dans nos semblables? — C'est leur *automatisme;* c'est quand nous sentons qu'ils parlent ou agissent en automates, sans réflexion. L'automatisme est au fond de toute chose qui fait rire. Une personne humaine doit être une personne humaine; si elle nous donne l'impression d'un automate, d'une chose, elle est comique.

Par exemple, s'agit-il de gestes, « les attitudes, gestes et mouvements du corps humain sont risibles dans l'exacte mesure où ce corps nous fait songer à une simple mécanique. » Voyez les grimaces des clowns, les tics des personnes affligées d'une maladie nerveuse ou d'une fâcheuse habitude. Et parce que le mécanisme est pour beaucoup toujours dans les mouvements de notre corps, le mieux, si nous ne voulons pas paraître ridicules, le mieux est de ne pas faire songer à notre corps, de n'y pas songer nous-mêmes. Qu'y a-t-il de plus ridicule qu'un homme que l'on voit préoccupé de son corps, ou que l'on sent embarrassé de son corps, embarrassé de ses bras, par exemple? C'est une grosse maladie mentale que d'avoir honte de son corps, d'être perpétuellement obsédé de la honte de son corps (voir là-dessus un chapitre très fin au t. I de la *Psychasthénie* de Pierre Janet); et c'est une maladie malheureusement aussi ridicule que le défaut opposé, qui serait l'orgueil de son corps.

Pourquoi les acteurs tragiques ne se mouchent-ils pas, ne se frottent-ils pas les mains, ne s'asseoient-ils pas, ou peu? C'est pour que rien ne rappelle l'attention du spectateur de leur âme sur leur corps. Napoléon le savait. Racontant son entrevue avec la reine Louise de Prusse après Iéna : « Elle me reçut sur un ton tragique, en Chimène : *Sire! Sire! Justice! Magdebourg!* — Elle continuait sur ce ton, qui m'embarrassait fort. Enfin, pour la faire changer, je la priai de s'asseoir. Rien ne *coupe* mieux une scène tragique. Quand on est assis, cela devient comédie. »

Voyez un orateur qui, dans un beau mouvement d'éloquence, envoie d'un beau geste son verre d'eau sucrée au milieu de l'auditoire. Explosion de rire : pourquoi? — Imprévu, direz-vous. — Non : car si l'orateur, au lieu de lancer un verre d'eau, eût eu une attaque d'apoplexie, personne n'aurait songé à rire. Ce qui a déterminé le rire, c'est que l'esprit du spectateur a été brusquement ramené de l'âme de l'orateur à son corps : « Est comique tout incident qui appelle notre attention sur le physique d'une personne alors que le moral est en cause. » La matérialité et l'idée de matérialité, intervenant dans une chose grave, en détruit net la gravité.

Or, l'automatisme, c'est précisément la matérialité l'emportant décidément sur la spiritualité, au point de la supprimer, au moins pour un instant. Nous ne sommes déjà plus sérieux toutes les fois qu'une âme nous donne l'impression d'un corps; nous rions « toutes les fois qu'une personne nous donne l'impression d'une chose. »

On est automate dans les gestes, et on l'est aussi en parlant. Pourquoi la répétition est-elle comique au théâtre, comme dans la vie? Affaire d'automatisme. Les *Monsieur Purgon!* les *Sans dot!* les *Le pauvre homme!* les *Que diable allait-il faire dans cette galère?* affaire d'automatisme, d'horloges à répétition indéfinie qui sonnent toujours la même heure sans s'apercevoir que le temps a marché.

Les *Je ne dis pas cela!* d'Alceste, automatisme d'un homme qui, s'il réfléchissait et prenait la peine de parler autrement qu'en automate, dirait précisément que c'est tout à fait cela qu'il dit et veut dire.

Nous rions de M. Joseph Prudhomme : pourquoi? Parce qu'il parle en automate et nous sort automatiquement de son cerveau des formules toutes faites : « Ce sabre est le plus beau jour de ma vie! » Automatisme des souvenirs émus qui lui remontent hors de propos à fleur d'âme. — « Est-il vrai, M. Prudhomme, comme je me le suis laissé dire, mais en me réservant de vous interroger discrètement sur ce sujet, que vous destiniez mademoiselle votre fille à la galanterie? — Non, monsieur, je ne suis point dans ces intentions. Je doute même que Madame sa mère y consentît. » Automatisme d'un homme qui ne fait jamais rien sans sa femme et qui enveloppe sa protestation dans la formule toute faite dont il se sert chaque fois qu'on l'interroge sur une chose de famille. — « J'accepte cette arme pour défendre nos institutions et au besoin pour les combattre. » Automatisme d'un homme qui a pris la manie de l'antithèse, irréfléchie et mécanique. — Que d'automatismes de ce genre on surprend en maint prédicateur! J'ai entendu un jour ceci tomber des lèvres de quelqu'un qui certainement se croyait la vocation oratoire (dans un panégyrique de saint Maurice et ses compagnons martyrs) : « Et ces héros virent glorieusement leur tête rouler à leurs pieds! »

C'est un automatisme de ce genre que M. Faguet nous cite du *Rabagas* de M. Sardou; et il nous le donne comme « peut-être le meilleur des mots automatiques. » Rabagas est un orateur populaire. Il expose ses idées et sentiments dans une réunion populaire : « Oui, citoyens, marchons ensemble, la main dans la main, nos cœurs battant à l'unisson, pour ces immortels principes pour lesquels nous sommes tous prêts à sacrifier, vous ma vie, moi la vôtre! » — L'automatisme ici est si fort qu'il agit à la fois et sur celui qui parle et sur ceux qui écoutent, et qui éclatent en applaudissements : « Vive Rabagas! »

Automatisme, ce mot d'un personnage de Labiche : « Tu le tueras! — Non! il n'y a que Dieu qui ait le droit de tuer son semblable! »

Automatiques... Mais tous les mots de comédie

sont-ils donc automatiques?... Mais non, est-on tenté de dire... automatiquement... Et puis pourtant, quand on examine les exemples que M. Faguet oppose à M. Bergson, et quand jusque dans ces exemples, qui ont été certainement triés sur le volet, on trouve tout de même trace d'automatisme, on se dit que peut être c'est M. Bergson qui a raison et que, suivant sa formule, il n'y a d'*essentiellement* risible que ce qui est automatiquement accompli, et que, pour savoir d'où les mots de comédie tirent leur vertu comique, c'est à l'automatisme qu'il faut remonter.

M. Faguet objecte, par exemple, ce mot, qu'il a entendu d'un homme du peuple lisant son journal : « La liberté ! La liberté ! Elle est jolie, la liberté ! On n'a pas seulement le droit de tuer un curé ! » Et il ajoute : « Automatisme ? pas trace. » — Mais si, il y a automatisme, automatisme moins inoffensif, mais tout aussi évident que tout à l'heure chez M. Prudhomme, l'automatisme d'un homme qui, machinalement, mécaniquement, associe, rapproche, met en antithèse deux idées ou deux passions qui lui sont chères, la passion du mot liberté, et la passion anticléricale. C'est l'automatisme du jacobin qui inscrit : *Liberté, Egalité, Fraternité !* en tête d'un arrêt de proscription.

M. Faguet objecte le mot populaire : « Jocrisse, ta maison brûle. — Ça m'est égal, j'ai la clef dans ma poche. » — Mais oui, automatisme de l'imbécile bêtement fier d'une précaution très vulgaire où il s'est accoutumé machinalement à voir une assurance contre tous les risques possibles.

M. Faguet objecte l'histoire de ce sauvage amené à Venise au XVIIe siècle et qui demande quel est le roi de ce pays-là : on lui dit qu'il n'y en a pas : alors, l'idée d'un pays sans roi lui paraît si bouffonne qu'il éclate de rire, et il rit tellement qu'il en meurt. — Mais oui, nous y voici, en plein automatisme. Une société sans roi ! mais c'est un automate, s'est dit ce nègre, et le voilà parti d'un inextinguible éclat de rire, tout comme nous, nous rions des automatismes de nos voisins. Décidément, ce nègre est la confirmation la plus éclatante de la théorie Bergson, et s'il avait eu le temps, le pauvre, de dire avant de mourir pourquoi il riait, mais il aurait pris la formule Bergson elle-même : « Mais c'est que je croyais trouver ici des hommes, des *personnes*, et ce sont des *choses !* Ce sont des *automates !* »

Le mot du juge au monsieur qui demande le divorce : « Eh ! monsieur, aussi, quand on veut divorcer, on ne se marie pas ! » — Mais oui, ce juge prend une formule toute faite, il parle en automate, il prend la phrase banale : « Si c'est pour divorcer, il vaut mieux ne pas se marier, » phrase très sensée, mais où il a suffi d'apporter un très léger changement pour faire éclater l'automatisme et donc le ridicule de celui qui la prononce.

Le mot du président d'assises à un accusé : « Ah ! vous regrettez ! Vous avez des remords ! C'est avant qu'il faut avoir des remords et non après ! » Moule de phrase banale encore (« ce qui est fait est fait, c'est avant d'agir qu'il faut réfléchir, etc. »), mais où l'on a glissé automatiquement, machinalement, cette idée du remords qui, *avant l'acte*, n'est qu'une absurdité ridicule.

Le mot du beau-père assistant à la lecture du contrat : « Mais sacristi ! il n'est question que de ma mort là-dedans ! » — Mais oui, c'est de l'automatisme, l'automatisme de cet égoïsme sénile qui a peur de penser à la mort et qui se découvre ici dans un geste involontaire. — Et la réplique des héritiers : « De quoi donc voulez-vous qu'on parle ? » Très comique elle aussi, et automatique non moins : automatisme de cet égoïsme des jeunes gens qui spécule *inconsciemment* sur la mort des vieux [1].

[1] A l'encontre de M. Bergson, qui dit : « Il n'y a pas de comique en dehors de ce qui est proprement humain. Un paysage pourra être beau, gracieux, sublime, insignifiant ou laid ; il ne sera jamais risible, » M. Faguet prétend qu'un paysage peut être ridicule, qu'il a *toujours* vu rire les gens qui pour la première fois traversent la Beauce en chemin de fer : « Ces gens, dit-il, viennent de pays *normaux*, faits de collines et de vallées. Cette immense plaine plate leur paraît parfaitement ridicule. » — Je puis assurer à M. Faguet que, la première fois que j'ai traversé la Beauce en chemin de fer, je n'ai pas eu la moindre envie d'en rire et que je n'ai songé qu'à en admirer la majesté, belle autant que bienfaisante. D'autres fois elle m'a laissé impression de mélancolie : ceci est question subjective, disposition du moment ; mais impression de ridicule, jamais. Et pourtant je viens de « pays *normaux*. »

Quant aux animaux, s'ils sont parfois risibles, je crois bien que c'est dans la mesure précisément où nous leur prêtons quelque chose de notre personnalité humaine, dans la mesure où nous les élevons jusqu'à nous, les rapprochons de nous. On rit peu des animaux sauvages, volontiers des animaux domestiques, et d'autant plus volontiers qu'ils sont plus « domestiques » et semblent plus faire partie de la maison, de la famille : le chat, le chien, par exemple.

Au surplus, peu importe que la théorie de M. Bergson soit vraie de tous points, qu'elle soit une explication vérifiée en tous cas possibles, ou une simple hypothèse. Une hypothèse peut rendre de grands services. Maint progrès, mainte découverte scientifique est le fruit d'une hypothèse. L'hypothèse Bergson, si nous la creusons, nous mettra sur la voie de découvertes salutaires au fond de nous-mêmes. Que de choses elle nous révèlera ! et que de fois nous nous surprendrons en flagrant délit d'automatisme, de marionnettisme, de pantinisme !

M. Faguet objecte la perruque : « Au XVIIIe siècle, un homme à crâne nu faisait rire : de nos jours, *le ridicule commence à la perruque*, et c'est-à-dire qu'il commence exactement là où, il y a cent ans, il finissait. »

Mais sans doute. Mais ceci, au contraire, confirme la théorie Bergson. Nous rions, a-t-on dit plus haut, quand une âme nous donne l'impression d'un corps, parce qu'à cette impression de corps s'attache l'idée de quelque chose d'automatique, de machinal. Si nous ne rions plus d'un crâne nu, c'est que ce crâne nu, loin de nous donner l'impression d'un corps, nous donne au contraire l'impression d'une âme, d'une âme plus grande, plus vénérable que la nôtre, d'une âme de vieillard. Si les MM. du XVIIIe siècle en riaient, c'est que tout leur esprit n'allait pas jusqu'à l'impression morale qui s'en dégage, et qu'il leur manquait le sens du respect de la vieillesse comme de beaucoup d'autres respects. Un enfant « sans pitié » rira d'un infirme ; un honnête homme en aura compassion ; un chrétien vénèrera en lui un membre souffrant de Jésus-Christ. — Si MM. du XVIIIe siècle ne riaient pas de la perruque, c'est que la perruque effaçait le défaut corporel du crâne nu et empêchait leurs regards de s'attacher au corps. Si elle nous semble ridicule, à nous, c'est qu'elle nous produit l'effet contraire et attire notre attention sur le corps, et c'est sans doute que ceux qui la portent s'acquittent moins bien de la chose que ne faisaient leurs aïeux du XVIIIe siècle.

On dira : l'automatisme, c'est-à-dire l'inconscience,

Ah ! ne soyons point automates, ne soyons point machinaux, si nous ne voulons pas être ridicules. Soyons raisonnables. Ne nous affligeons point outre mesure pourtant d'être quelquefois ridicules.

l'irréflexion, la perte du gouvernement de soi-même, la passion, tout cela ce n'est pas toujours comique, et c'est souvent tragique. Précisément. Entre le comique et le tragique il n'y a différence que de degrés. La passion, tant qu'elle n'est que superficielle, reste comique ; à mesure qu'elle pénètre et remue les profondeurs de notre âme, elle devient tragique. Mais, dans un cas comme dans l'autre, automatisme. Le comique de Regnard ou de Labiche vous divertit sans arrière-pensée, parce qu'il est à fleur de peau et qu'il n'en peut sortir rien de terrible. Le comique de Molière est autrement creusé ; et je crois que c'est de Molière qu'il est question dans les vers inoubliables (et que j'ai malheureusement oubliés) où Musset nous parle de ces comédies dont on ne sait, quand on en sort, si l'on en doit rire ou pleurer. Faut-il rire ou pleurer de ce pauvre Georges Dandin quand on le voit au moment de « se jeter à l'eau, tête la première ? » Faut-il rire d'Orgon quand on le voit mis à la porte de chez lui par Tartufe ? et quel coup de tonnerre, au dénouement, que le mot de l'hypocrite, qui nous illumine subitement les profondeurs perverses de son âme : « C'est à vous, monsieur, d'en sortir ! » Rit-on de ce pauvre honnête homme d'Alceste, si ridicule pourtant dans sa passion pour cette misérable coquette, et si malheureux parce que précisément c'est une vraie passion, et non pas une simple passionnette ? Rit-on d'Harpagon quand on le voit tout sacrifier à une avarice que l'on croyait, au début, simplement ridicule, et qui peu à peu s'enfonce en profondeurs tragiques ? — Les personnages de Racine, automates s'il en fut, si automates qu'ils en sont parfaitement ridicules, n'étaient ces grandes tueries du dénouement qui remuaient si fort Mme de Sévigné. Vous vous rappelez le *schéma* classique d'*Andromaque : O : H : : P : A :* Oreste est à Hermione comme Pyrrhus est à Andromaque : si Pyrrhus se rapproche d'Andromaque, Hermione automatiquement se rejette sur Oreste, et c'est la mort de Pyrrhus ; si Pyrrhus revient à Hermione, c'est Oreste isolé dans un désespoir qui n'a d'issue que le suicide, cependant qu'Andromaque, seule parmi tous ces pantins, nous apparaît maîtresse d'elle-même, drapée dans sa double majesté de veuve et de mère, voyant tout ce monde évoluer devant elle au gré de sa volonté souveraine, suivant les exigences malheureusement contradictoires de son amour maternel et de sa fidélité conjugale, ouvrant quelque espoir à Pyrrhus et le laissant se rapprocher d'elle pour parer au danger qui menace la vie de son fils, puis, repoussant Pyrrhus et le rejetant vers Hermione dès que, son fils étant à l'abri, c'est le sentiment de la fidélité due à son époux défunt qui reparaît au premier plan dans son âme.

Ah ! mes amis, qu'il faut peu de chose pour faire de nous des marionnettes ! pour nous arracher le gouvernement de nous-mêmes ! Ah ! ne soyons point des automates !

Encore un autre point de vue qui surgit à l'horizon. Ne vous semble-t-il pas qu'on puisse édifier sur la théorie Bergson tout un traité du *Discernement des esprits?* Tout ce qui fait de nous ou tend à faire de nous des marionnettes, des automates, est du démon, du mauvais esprit, tandis que tout l'effet de la grâce divine va au contraire à nous mettre en plus pleine possession et usage plus puissant et plus étendu de notre liberté, la liberté des enfants de Dieu.

Ceci nous met aux antipodes de certaine pédagogie moderne qui fixe à l'éducation, comme « but principal et presque unique, » l'automatisme, *l'automatisme complet* où les sentiments sont réduits à de purs réflexes, un automatisme qui nous assure, en science, en littérature comme en morale, ces mêmes réflexes précis et sûrs qui font la supériorité du pianiste exécutant. — Voir ces idées développées dans Paulhan : « Tout fait de conscience, toute pensée, tout sentiment supposent une imperfection, un retard, un arrêt, un défaut d'organisation... *Notre idéal de l'homme est un automate inconscient*, merveilleusement compliqué et unifié ; » — dans le Dr Gustave Le Bon, *Psychologie de l'Education* (Paris, Flammarion, 1904), qui prend pour épigraphe de son livre : « L'éducation est l'art de faire passer le conscient dans l'inconscient ; » — et Dr Toulouse, *L'Education et l'Inconscient (Revue Bleue*, 13 août 1904).

Le pire des ridicules est de s'imaginer (machinalement !) ne l'être jamais. Nous ne serons tout à fait raisonnables qu'au ciel. Sur cette terre, nul homme n'a été complètement raisonnable, que Jésus-Christ. Jésus-Christ seul a été l'homme raisonnable toujours, sans éclipse. De lui seul on a pu dire Ecce Homo (voir le merveilleux chapitre qu'a écrit sous ce titre le P. Weiss, à la suite du tableau idéal qu'il venait de tracer de « l'homme complet »). En attendant le ciel, prenons patience avec nous-mêmes, avec nos automatismes inévitables. Prenons-les même en joie, comme le voulait saint François de Sales, et rions quelquefois de nous, ce qui nous apprendra à rire gentiment des autres. La pose, ou la peur de l'automatisme, serait le plus aveugle, ou le moins agréable, des automatismes. L'homme n'est ni ange ni bête. Il ne faut pas vouloir mettre notre ciel en ce monde ; autrement il ne nous en resterait plus pour l'autre monde. Il y a tant de choses que nous n'aurons plus besoin de faire au ciel, et par où il nous en faudra toujours passer pourtant sur cette terre ! *Seminatur corpus animale, surget corpus spiritale.* Au ciel nous serons joyeux, heureux, sans rire. Tant que nous ne serons qu'ici-bas, croyons qu'un peu de rire ne nous messiéra pas, ni ne messiéra à nos voisins sur notre compte.

XIII. — Un homme qui ne songe point du tout à rire, c'est M. Louis Havet, de l'Institut, professeur au Collège de France, avantageusement connu des candidats à la licence comme métricien, si avantageusement connu même qu'on se fût imaginé volontiers que les lauriers de la métrique grecque ou latine lui suffiraient à jamais, sans qu'il pût éprouver le besoin de quitter les régions sereines de l'érudition pour entrer dans la voie d'antichristianisme féroce que lui avait frayée son père Ernest Havet.

La crise de 1898 a changé tout cela, pour lui comme pour un certain nombre d'autres. Il s'est lancé éperdument dans l'*Affaire*. Eût-il pu imaginer « que quatre ministères républicains pussent s'employer, l'un après l'autre, à sauver un traître, à incarcérer un héros... ? » Et cette année, à la suite de la campagne affolée qu'il a menée pour écarter M. Brunetière du Collège de France et qui l'a couvert de ridicule aux yeux même de journaux comme le *Journal des Débats* et le *Temps*, il publie (*Revue Bleue*, 11 juin) un *Appel à l'action* dont les lignes suivantes dénotent assez la pensée :

« Un savant, c'est un homme qui s'exerce profesionnellement à n'être pas dupe des apparences. Un savant, c'est encore un homme qui cultive l'audace de la pensée, qui dans la nature affronte l'infiniment grand et l'infiniment petit, qui dans l'histoire s'aperçoit que toute religion a commencé et sent que toute religion peut finir. De quel droit délèguerait-il aux esprits aveugles ou lâches le soin de statuer sans lui sur le droit, sur le progrès, *sur la patrie étroite d'aujourd'hui, sur la patrie large de l'avenir ?*

... Les hommes de pensée doivent-ils appuyer la poli-

tique du *Bloc* ? Oui, puisque le Bloc défend la France contre l'Eglise romaine. Ils doivent appuyer la politique du Bloc, en la rectifiant. Car elle gaspille du temps à s'occuper des moines et nonnes. Et elle n'a pas encore démêlé que le véritable ennemi, — l'ennemi en qui réside le danger et l'ennemi sur qui les coups portent, — est la tête même de l'Eglise romaine, la papauté.

XIV. — Ne rions pas non plus de Mlle Yvonne Vernon, une très jeune fille, nous dit-on, qui est loin d'avoir encore achevé la série de ses années d'apprentissage et qui vient d'ajouter un nom de plus à la pénible litanie de femmes-auteurs déroulée dans notre avant-dernière Causerie. Elle a vu l'Orient, elle en a aimé tout ce qui se voit, et elle s'applique à nous en rendre, dans *Terres de lumière* (1 vol. in-12, Paris, Ollendorff, 1904), la vision aussi aiguë et aussi physique que possible : « belles colonnes du temple de Zeus Olympien, défalquées sur la buée matinale en signe d'énergie », « belle carcasse d'une mosquée dont le flanc béant laisse déborder le sang d'azur de la lumière », « vision triomphante du Parthénon » qui « vous cloue l'âme avec d'adamantins marteaux », « horizon zébré de fulgurances qui sifflaient, comme des glaives, pour refouler la nuit », et pages zébrées de vocables comme Klutaimnestra, Agamemnôn, Akhilleus, Odusseus, Télémakhos... Automatisme ?

XV. — Une nouvelle recrue parmi cette levée de plumes féminines, c'est Mme Grazia Deledda. Nouvelle pour nous du moins, Français, car il y a belles années déjà qu'elle est connue dans son pays natal de Sardaigne. Elle n'a pas trente ans ; mais c'est juste à quinze ans qu'elle a publié sa première œuvre, une narration fantastique et tragique intitulée : *Le Sang sarde*. Et depuis, voici qu'elle compte à son actif une dizaine de romans [1].

Elle a été révélée à la France par un article de M. Haguenin, publié dans la *Revue des Deux Mondes* l'an dernier, qui a donné ensuite une traduction de son *Elias Portolu* (aujourd'hui 1 vol. in-12, Paris, Calmann Lévy ; le seul roman, croyons-nous, qui ait encore été traduit d'elle en français, avec une *Nouvelle sarde, Deux Amours*, donnée par la *Revue Bleue*, 13 août 1904). Et, comme il arrive chaque fois que nous est révélé un étranger et plus encore une étrangère, ce fut un engouement subit (ridicule, n'est-ce pas ? parce que automatique et irraisonné, — automatique comme le sont les réactions qui se produisent ensuite). On a parlé de « génie », évidemment ; on a, devant la fécondité livresque de cette jeune femme, évoqué le souvenir de George Sand ; je crois même qu'on a mis Ulysse en cette affaire et qu'un enthousiaste a entrevu, dans cette Sardaigne soudainement révélée, une nouvelle île des Phéaciens, dont Mme Deledda serait l'Homère.

Mme Deledda est née en Sardaigne, dans la petite bourgade très agreste de Nuoro. C'est là qu'elle a été élevée et qu'elle a passé vingt-cinq années de vie, jusqu'au jour où son mariage avec un fonctionnaire (M. Madesani) est venu la fixer à Rome. Son père était *procuratore*, quelque chose comme avocat ou avoué ; et, comme les Sardes ne sont pas d'humeur assez processive pour équilibrer le budget des hommes de loi, il s'était mis, par surcroît, à l'agriculture et au commerce, tenant boutique de quelques-uns de ces « biens du bon Dieu » qui alimentent le négoce de l'île, charbon de bois, huile d'olive, fromage de chèvre, écorces de chêne-liège, orge et froment, haricots et fèves, etc. Il était même improvisateur et prenait volontiers part à ces tournois poétiques qui sont de tradition immémoriale en Sardaigne, à la campagne. Mais il ne semble pas que la verve poétique du père ait rien à voir à la littérature de la fille.

Ce n'est pas du poète, c'est bien plutôt du procuratore et du négociant que celle-ci tient quelque chose. C'est à cette double profession de son père qu'elle a dû de pouvoir observer sur nature des représentants de toutes les classes d'une petite société, assez primitive encore pour que les individualités y aient gardé leurs traits les plus accentués. Elle les a vus dans leur activité quotidienne, dans leurs difficultés, dans leurs misères, dans leurs défaites, et aussi dans leurs costumes nationaux, avec leurs gestes frustes, dans leur dialecte savoureux.

C'est ce coin de Sardaigne qu'elle a décalqué dans ses romans, avec un réalisme dont les estomacs blasés se sont tout de suite sentis alléchés. Car elle n'idéalise pas, certes, Mme Deledda. Ses paysans sont encore tout proches de l'homme primitif ; ses paysannes sont tantôt de purs animaux, tantôt des êtres de légende, avec des idées d'un autre âge, monde semi-barbare, sur lequel la civilisation n'a pas de prise. Ils sont tous socialistes, ces Sardes ; et tous les carabiniers du roi d'Italie n'y font rien, pas plus que nos gendarmes n'arrivent à assainir le maquis corse. Ils sont tous collectivistes, et « socialisent » tout ce qui leur paraît de bonne prise, non point certes au détriment des pauvres, qui n'ont que ce qu'il leur faut, mais pourquoi se priveraient-ils de rogner ce qu'il y a d'excessif dans la part des propriétaires accapareurs ? Ils se mettent « dans les *entreprises*, non pas pour mal faire, mais pour dépenser leur force et leur courage. » (On appelle *entreprise*, en Sardaigne, une opération de brigandage qui exige le concours d'un certain nombre d'hommes armés et « prêts à tout »). Le brigandage est un idéal. Des mères excellentes élèvent leurs fils pour en faire des brigands : « Est-ce que cela ne vaut pas mieux que d'aller me griser au cabaret ? » Les brigands, c'est l'humanité supérieure qui refuse de subir l'institution humiliante des gendarmes.

Ce sont des hommes qui ont besoin de montrer

[1] Romans ou recueils de nouvelles : *Racconti Sardi*, 1893 ; — *Tradizioni popolari di Nuoro*, 1895 ; — *Anime oneste*, 1895 ; — *La via del male*, 1896 ; — *Il Tesoro*, 1897 ; — *Le Tentazioni*, 1899 ; — *Il vecchio della montagna*, 1900 ; — *Le Giustizia*, 1901 ; — *La Regina delle Tenebre*, 1902 ; — *Elias Portolu*, 1902 ; — *Dopo il divorzio*, 1903 ; — *Cenere*, 1904.

ce qu'ils valent : rien d'autre. Etre en prison pour brigandage, c'est un accident, une « disgrâce » comme ils disent, mais c'est la gloire : tout Nuoro se porte au-devant d'Elias, retour de prison : c'est vraiment « le retour du conscrit dans ses foyers. » On lui fait fête ; on est tout yeux et tout oreilles à ses lèvres : il a tant à dire ! On apprend tant de choses en prison ! C'est là qu'il faut aller se guérir des illusions fâcheuses. Allez voir si Elias croit encore à la vertu des capitalistes du continent ! Il a eu pour compagnon de cellule un millionnaire détenu pour vol.

Et il a coudoyé aussi, dans le préau de sa prison, un monsignor. Un monsignor ? Oui, un monsignor. Eh bien ! quoi ? est-ce que les monsignors ne sont pas des hommes comme les autres ? La prison est faite pour les hommes.

Par où vous entrevoyez que, pas plus que la superstition des autorités laïques, Mme Deledda n'a la superstition de l'Eglise. Un des héros de son dernier roman *(Cenere)* a été élevé par sa mère pour le brigandage : au lieu de brigand, il se fait moine, « moine mendiant... moine poltron ! s'écrie sa mère dans sa fureur. Plutôt mourir qu'une fin pareille ! » Dans *Elias Portolu*, c'est l'abbé Porcheddu, type du curé borné, bien portant, bon vivant, pieux avec cela (ce qui veut dire évidemment que la piété ne sert à rien), et d'une casuistique déconcertante. Mais c'est surtout Elias lui-même, le caractère le plus inconsistant qui soit, et qui pour cela apparemment se fait prêtre ! Il a été en prison, mais c'est peccadille. Il aime Maddalena, qui l'aime et qui épouse Pietro ; à la faveur du carnaval, Maddalena devient sa maîtresse, et mère d'un enfant dont il est le père. Elias cependant, pour échapper à son amour, entre au séminaire. Mais il pense toujours à Maddalena. Pietro meurt ; Elias, libre encore, pourrait revenir à Maddalena qui l'en prie. Il n'ose, et il entre avec désespoir dans les ordres. Son enfant dépérit et meurt, et Elias se trouve enfin guéri de son amour : « Il sentait descendre sur sa désolation infinie un léger voile de paix et presque de joie — semblable à la brume de cette mystérieuse nuit d'automne — parce qu'enfin son âme se trouvait seule et libre de toute passion humaine *devant le Seigneur, grand et miséricordieux.* » Sentez-vous la perversion intense de ces lignes ? Le philosophe du roman, le sage, c'est le vieux berger Zio Martinu, qui ne croit pas en Dieu et qui prodigue à Elias les admonitions aiguës : — « As-tu, durant des années, caressé un rêve, et ce rêve s'est-il dissipé devant toi comme un brouillard qu'emporte la bise ? Connais-tu ce que c'est de ne plus croire à rien, de ne plus espérer en rien, de voir autour de soi le monde vide ? Et ne plus croire à Dieu, ou croire qu'il est injuste et le haïr, parce qu'il t'a ouvert toutes les voies et qu'ensuite il te les a refermées toutes, l'une après l'autre, sais-tu ce que cela veut dire, Elias ? Tout cela, le sais-tu ? »

On a célébré (et non sans raison), en Mme Deledda, son objectivité, son réalisme, son impersonnalité [1]. Ce berger philosophe n'a certainement rien d'objectif ; et l'objectivité de Mme Deledda l'abandonne dès que la religion entre en cause. Tant il est vrai qu'il est impossible aux talents même les plus fermes de rester parfaitement objectifs, de garder leur sérénité devant le christianisme, et que la religion nous tient au cœur par des fibres trop intimes, trop essentielles pour que l'on puisse en parler et en écrire sans passion comme on fait d'une scène de brigandage ou d'un aspect quelconque de la nature !

XVI. — M. E. Welvert nous donne *(Revue des questions historiques,* oct. 1904) une intéressante monographie d'un conventionnel oublié, Ysabeau : un nouveau nom à ajouter à la liste des apostats du sacerdoce et de l'Oratoire qui fournirent tant de recrues à la Révolution : — né à Gien en 1754, entré à l'Oratoire, professeur au collège de Beaune, puis à l'Ecole militaire de Vendôme en 1786, puis en 1789 au collège de Tours, prête serment à la Constitution civile du clergé, curé de la Basilique de St-Martin, puis vicaire général de l'évêque assermenté d'Indre-et-Loire. On lui avait promis le siège épiscopal lui-même : c'est le dépit qui l'engage définitivement dans les voies jacobines.

Il jette le froc, se marie, se fait élire à la Convention par le département d'Indre-et-Loire, siège à la Montagne et vote la mort du roi, en ces termes qui nous ont été conservés par le *Moniteur :* « Il répugne autant à mon caractère qu'à mes principes de prononcer la mort, excepté contre un tyran, car un tyran ne ressemble pas à un homme. Au reste, ce n'est pas moi qui prononce, c'est le code pénal : c'est la première et dernière fois que je vote pour la mort. » Il est envoyé en mission à Bordeaux, s'en acquitte avec modération, paraît-il, prend une part active à la chute de Robespierre ; réélu au Conseil des Anciens, puis inspecteur des postes sous Bonaparte, sollicite une préfecture en l'an XI, se la voit refuser par Fouché qui ne l'avait jamais aimé, reste aux postes ; mis d'office à la retraite sous la première Restauration avec pension de 1200 francs, rappelé par l'administration lors des Cent-Jours, est obligé de signer l'Acte additionnel, et, à ce titre, tombe sous l'application de l'article 7 de la loi du 12 janvier 1816 (dite la loi d'amnistie) [2].

[1] Elle-même écrivait naguère à son traducteur français, M. Hérelle (le traducteur de Gabriel d'Annunzio) : « Je crois que je ne me suis jamais sottement et inconsciemment amourachée, comme il arrive à la plupart des femmes... J'ai toujours joui d'une santé excellente ; et c'est de là, peut-être, que me vient ma façon *impersonnelle* de regarder les choses et de juger les hommes : *en écrivant, je ne pense jamais à moi-même.*

... Je travaille peut-être trop, mais je ne suis pas riche et la vie est difficile, quoique mon mari et moi nous vivions modestement. J'espère que j'arriverai bientôt à me créer une position meilleure ; et alors je me propose d'étudier beaucoup et *de faire mon chef-d'œuvre.* »

[2] Cet art. 7 portait que les Conventionnels qui avaient voté la mort du roi devraient sortir du royaume *si pen-*

Il habitait à Bonnelles, près de Rambouillet. Le sous-préfet de Rambouillet, un de ses anciens élèves de Vendôme, le représente au préfet comme un républicain forcené, « ayant fait tout ce qu'il avait pu pour pervertir l'opinion publique à Bonnelles, » tout en rendant hommage aux qualités d'esprit et de cœur qu'il lui avait connues à Vendôme. D'autres pourtant de ses élèves, moins serviles que ce sous-préfet, intercèdent pour lui : Ysabeau échappe à une condamnation et part pour la Belgique, se fixe à Malines, vivant, par raison d'économie, en communauté avec plusieurs autres réfugiés (une nouvelle congrégation !), donnant des leçons de latin et de mathématiques à plusieurs jeunes gens des meilleures familles de la ville, rentre en France, à Paris, après la Révolution de 1830, pour y mourir le 30 mars 1831 [1].

XVII. — Un autre jour (*Revue Bleue*, 6 août 1904), M. Welvert nous racontait, sous ce titre pittoresque et exact : *Une chasse au Conventionnel sous la Restauration*, les dernières années d'un autre régicide, J.-B. Lecarpentier, né à Helleville (Manche) en 1759, huissier à Valognes avant la Révolution, révolutionnaire de la première heure, élu par son département à la Convention : siège à la Montagne, fait décréter que c'est la Convention elle-même qui doit juger le roi, puis envoyé en mission dans les départements de la Manche, d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord, mérite le surnom de bourreau de la Manche et d'émule des Carrier et des Le Bon ; retiré à Valognes sous le Directoire, reprend son métier d'homme de loi ; méprisé, sans fortune, demande aux Cent-Jours un emploi dans la police impériale pour lui et pour ses fils, essaie vainement de se fixer en Angleterre, rentre en 1816 en France, à Cherbourg, trois années durant se fait traquer par une police assez maladroite, de village en village et de ferme en ferme [2] ; capturé enfin le 6 novembre 1819 et traduit aux assises de Coutances, plaide lui-même sa cause, est condamné à la déportation et transféré à la maison centrale du Mont-St-Michel qui devait recevoir les déportés en attendant leur départ pour une destination définitive. Il ne reçut jamais cette destination définitive et mourut au Mont-St-Michel, 27 janvier 1829.

dant les Cent-Jours ils avaient adhéré à l'Acte additionnel ou accepté quelque fonction publique.

[1] Son fils, né à Rouen en 1793, volontaire en 1813, blessé à Montereau, docteur en médecine de l'Université de Liège, se signala à Paris lors du choléra de 1832 et se fit un nom comme agronome : il s'est appliqué à vulgariser les principes de l'économie rurale dans un grand nombre de journaux, brochures et ouvrages qui étaient très répandus il y a quelque vingt ans dans les bibliothèques scolaires de nos campagnes.

[2] Au commencement de 1817, nous voyons qu'il comptait fermement sur une révolution imminente : — « Je ne te le dissimule pas, dit-il à un paysan, l'instant approche où je pourrai reparaître, et peut-être serai-je de nouveau en position de poursuivre ces gueux d'émigrés et ces chiens d'aristocrates. Ils ne se font pas d'idée de ce dont ils sont menacés. »

XVIII. — La même livraison de la *Revue des questions historiques* (oct. 1904) nous apprend que l'on vient d'entreprendre en Italie la traduction de l'*Histoire de l'Eglise* du cardinal Hergenröther, sur la 4e édition allemande actuellement en voie de publication par les soins du renommé professeur de l'Université de Fribourg de Suisse, Mgr Kirsch [1]. Nous en faisons à nos confrères italiens tous nos compliments, et d'autant mieux sentis que nous en sommes encore en France à réimprimer l'ancienne traduction faite sur une de ces premières éditions allemandes que Hergenröther lui-même ne voulait plus voir reproduire.

Ce n'est pas seulement à des retouches ou à des additions qu'a procédé Mgr Kirsch ; c'est une refonte complète de l'œuvre primitive. Il a pris pour base le texte de Hergenröther ; mais il l'a tenu au courant d'abord de toutes les découvertes, si nombreuses en cette matière depuis vingt ans, depuis que Léon XIII a ouvert les Archives vaticanes ; et il l'a remanié totalement, substituant au plan d'Hergenröther, à ce plan tripartite (cher aux Allemands) qui se répète invariablement pour chaque période et qui est commode pour l'usage scolaire mais ne laisse pas d'être un peu factice, une division par chapitres qui est moins artificielle et s'adapte bien mieux à la succession chronologique des événements et à l'ordre logique des sujets.

Aussi ne peut-on que s'associer au vœu de M. Paul Allard, qui écrit : « En France, où l'ancienne traduction de l'ouvrage d'Hergenröther est maintenant tout à fait surannée, il serait désirable d'en voir paraître une nouvelle, calquée sur l'édition de Mgr Kirsch. »

XIX. — Une aventure dont Mme de Sévigné a célébré le ridicule dans une lettre toujours classique, c'est l'amour de la Grande Mademoiselle pour Lauzun. Et ce fut un amour tout à fait automatique, surgi en parfaite inconscience, comme tant d'amours du reste, qui aussi en sont parfaitement ridicules. La Grande Mademoiselle nous a conté elle-même dans ses *Mémoires* comment cela lui vint (voir Arvède Barine, *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1904) ; et l'on peut l'en croire, car elle avait un grain de folie, mais elle était absolument sincère, et incapable de déguiser. Et ce qu'elle nous dit est si plausible !

On était au printemps de 1669. La comtesse de

[1] Tome I de l'édition italienne, 1 vol. in-8 de XXXII-400 p., Florence, Libreria editrice fiorentina, 1904. — Le tome II de la nouvelle édition Kirsch vient de paraître sous ce titre : *Die Kirche als Leiterin der abendländischen Gesellschaft* (avec une carte : *Provinciæ ecclesiasticæ Europæ medio seculo XIV*), gr. in-8 de XII-1104 p., 15 marks, Fribourg, Herder. — Le t. I avait pour titre : *Die Kirche der antiken Kulturwelt* (avec carte : *Orbis Christianus sec. I-VI*). — Le t. III achèvera l'ouvrage.

Pie X vient d'adresser un Bref très élogieux à l'éditeur italien.

Soissons, la seconde des Mazarines, chantait devant la cour une chanson nouvelle dont chaque couplet servait à quelqu'un de la cour son paquet sous forme de « contre-vérité, » comme on disait alors. Le roi laissait tout passer, avec une tolérance que l'on admirait. La chanteuse arrive ainsi à un couplet sur Puyguilhem, le futur Lauzun [1] : — « De la cour — la vertu la plus pure — est en Péguilin... » A cet endroit le roi interrompt : — « Si on a voulu le fâcher, dit-il, je trouve que l'on a tort, et que quand les gens agissent comme lui, ils ne se doivent inquiéter de rien ; mais pour les autres, on les traite fort mal. » Un brusque silence se fait, et la chanson en reste là.

Or, Mademoiselle assistait à la scène. Elle eut la surprise de ne s'y pas sentir indifférente. A peine cependant connaissait-elle Lauzun, qui n'était pas de sa coterie. — « Je pris plaisir, écrit-elle plus tard dans ses *Mémoires*, à voir la manière dont le Roi parlait de lui ; j'avais quelque instinct de ce qui devait arriver. » — C'était le premier avertissement de la passion qui déjà s'était insinuée dans son cœur ; mais elle ne comprit pas encore.

Elle eut pourtant l'idée de causer, à l'occasion, avec Lauzun. Elle y prit goût tout de suite. Il a, dit-elle, « des manières de s'expliquer tout extraordinaires. » Elle aimait cela ; et elle croyait encore n'aimer que cela. Pourtant elle se demandait bien pourquoi elle se remettait à ne plus bouger de la cour, alors qu'elle s'était si bien trouvée depuis cinq ans de la peu fréquenter. L'année se termina sans qu'elle eût trouvé la réponse :

« J'allai donc au mois de décembre (le 6) à Saint-Germain, d'où je ne partis point. Je m'y accoutumai fort. Je n'y étais d'ordinaire que trois ou quatre jours. *On s'étonnait du long séjour que j'y faisais.* » Le 31, elle se décide à rentrer à Paris : « Je m'y ennuyais fort, *et je ne pouvais dire ce que je faisais à Saint-Germain qui me divertît plus qu'à l'ordinaire.* » — Elle rejoint la cour, sans savoir pourquoi, reprend ses entretiens avec Lauzun, et ne comprend toujours pas.

Elle sait seulement qu'elle est troublée et agitée, mécontente de sa condition, et qu'elle a envie de se marier. Or, elle a quarante-trois ans, et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle a envie de se marier ; seulement ce désir a pris, dans ces derniers temps, une importunité qui l'oblige à s'examiner sérieusement :

> Je raisonnais en moi-même (car je n'en parlai à personne) et je me disais : « Ce n'est point une pensée vague ; il faut qu'elle ait quelque objet ; » et je ne trouvais point qui c'était. Je cherchais, je songeais et je ne trouvais point. Enfin, après m'être inquiétée quelques jours, je m'aperçus que c'était M. de Lauzun que j'aimais, qui s'était glissé dans mon cœur ; je le regardais comme le plus honnête homme du monde, le plus agréable, et que rien ne manquait à mon bonheur que d'avoir un mari fait comme lui, que j'aimerais fort et qui m'aimerait aussi ; que jamais personne ne m'avait témoigné d'amitié ; qu'il fallait, une fois en sa vie, goûter la douceur de se voir aimée de quelqu'un qui valût la peine qu'on l'aimât.

La voici maintenant dans toute l'ivresse de sa découverte. Elle vit dans un rêve, tout est facile, tout s'arrange :

> Il me parut que je trouvais plus de plaisir à le voir et à l'entretenir qu'à l'ordinaire ; que les jours que je ne le voyais point, il m'ennuyait. Je crus que la même pensée lui était venue ; qu'il n'osait me le dire, mais que les soins qu'il avait de venir partout où l'on pouvait se voir par hasard, me le faisaient assez connaître... J'étais ravie d'être toute seule dans ma chambre ; je me faisais un plan de ce que je pouvais faire pour lui, qui lui donnerait une grande élévation.

Une seule pensée, bien caractéristique de sa génération, trouble son bonheur. Les grandes princesses de Corneille auraient-elles épousé un cadet de Gascogne ? Corneille n'a-t-il pas enseigné que la volonté nous rend maîtres de notre cœur, et que l'amour, même fondé sur une juste admiration, est tenu de s'effacer devant ce que l'on doit à son rang ? Grave cas de conscience : Corneille, pour la génération de la Fronde, c'est la loi et les prophètes. Heureusement les poètes se contredisent quelquefois, même quand ils s'appellent Corneille ; et Mademoiselle, qui sait son répertoire, se souvient qu'un passage de *La Suite du Menteur* établit clairement « la prédestination des mariages ou la prévision de Dieu, » de sorte qu'il est « chrétien » de se soumettre sans résistance à des sentiments qui nous sont envoyés par « le ciel » en personne. Elle envoie quérir la pièce à Paris en grande diligence, et cherche la page (act. IV) où Mélisse confie à Lise son amour pour Dorante :

> Quand les ordres du ciel nous ont faits l'un pour l'autre,
> Lise, c'est un accord bientôt fait que le nôtre.
> Sa main entre les cœurs, par un secret pouvoir,
> Sème l'intelligence avant que de se voir ;
> Il prépare si bien l'amant et la maîtresse,
> Que leur âme au seul nom s'émeut et s'intéresse.
> On s'estime, on se cherche, on s'aime en un moment ;
> Tout ce qu'on s'entredit persuade aisément ;
> Et, sans s'inquiéter de mille peurs frivoles,
> La foi semble courir au-devant des paroles.

Comment douter après cela qu'il n'y ait de l'impiété à contrarier les ordres d'aimer qui nous viennent d'en haut ? Cette théorie de l'amour souverain défraie toute la littérature romanesque ou dramatique des Précieux et des Précieuses ; et l'on en peut rire à distance : mais sur les imaginations féminines de ce temps, du temps de la Fronde, l'effet fut foudroyant, et pourrait continuer de n'être pas négligeable, même aujourd'hui. Boileau, dans ses Satires, ne vengeait pas moins la morale que le goût ; et les romantiques modernes, les chantres de l'amour érigé en divinité,

[1] Le marquis de Puyguilhem, qui prit le nom de comte de Lauzun au mois de janvier suivant. — On prononçait Péguilin, et l'on écrivait volontiers (en ce temps d'orthographe instinctive) comme l'on prononçait.

n'avaient donc point tort de se réclamer des victimes de Boileau et de remettre en honneur les méconnus et les oubliés du grand siècle !

Mademoiselle cependant n'était point encore pacifiée dans son cœur. Elle se représentait le bruit que ferait une pareille mésalliance, la réprobation des uns, la risée des autres. Mais elle se représentait aussi les joies du mariage, au premier rang desquelles elle plaçait le dépit de ses héritiers. Elle voulait un jour et ne voulait plus le lendemain, selon qu'elle avait vu ou non M. de Lauzun. C'était une lutte terrible entre la tête et le cœur, et cela se prolongea plusieurs semaines :

Enfin, après avoir souvent passé et repassé le pour et le contre dans ma tête, mon cœur décida l'affaire, et ce fut aux Récollets que je pris ma dernière résolution... *Jamais je n'ai été à l'église avec tant de dévotion*, et ceux qui me regardaient me trouvaient bien absorbée : car j'étais assurément tout occupée, et je crois que Dieu m'inspira ce qu'il voulait que je fisse. Le lendemain, qui était le second jour de mars, j'étais fort gaie...

Or, ce Lauzun avait alors trente-sept ans, six ans de moins qu'elle. Mais la question d'âge était la moindre chose en pareille occurrence. Ce Lauzun est un des personnages les plus étranges et les moins ordonnés du grand siècle. C'est de lui que La Bruyère a dit *(Straton)* : « On ne rêve point comme il a vécu. » Il était né cadet de Gascogne, le troisième d'une ancienne famille périgourdine, sans fortune. On l'envoya quérir fortune sur les chemins, comme Petit Poucet, dont il avait la taille : « Un des plus petits hommes que Dieu ait jamais faits, » écrit Bussy-Rabutin. Laid comme Thersite, avec cela : « Peu de cheveux, blonds, mais fort mêlés de gris, mal peignés et souvent gras, écrit Mademoiselle elle-même ; de beaux yeux bleus, mais quasi toujours rouges ; le bout du nez pointu, rouge ; fort négligé..., » ce qui n'empêche qu'elle ne trouve « un bon air à tout ce qu'il fait, etc. » C'est ce bon air que d'autres, juges plus sûrs, traduisent par « figure de chat écorché. » D'études, pas trace. De lectures, pas davantage. Mais vif comme un moineau et Gascon jusqu'au bout des ongles ; se laissant volontiers passer pour demi-fou et l'étant parfois ; feignant l'imbécillité ou l'excentricité pour mieux cacher son jeu ; la plus parfaite âme de courtisan qui fût alors, jouant à Louis XIV des comédies de dévouement et d'admiration absolument éhontées, au point qu'il s'insinua fort avant dans la faveur d'un roi qui pourtant ne voulait point de favoris ; avec cela, d'une effronterie incroyable, qu'il savait qu'on lui pardonnerait toujours. Témoin ce trait, qui est des premiers temps de sa liaison avec Mademoiselle : il avait arraché du roi, sous condition de secret, la promesse d'être bientôt grand-maître de l'artillerie. Il garda mal le secret ; et Louvois, averti, fit de fortes représentations au roi. Lauzun alors met en mouvement Mme de Montespan, sa grande amie, qui lui promet aide. Mais comme il faut toujours se défier de ses amis et même de ses amies, il s'introduit chez Mme de Montespan à l'heure où il sait que le roi ira la voir [1], se cache sous le lit, attend, écoute, et entend la favorite le draper de son mieux : Lauzun, furieux, l'attend au sortir de sa toilette, lui sert mot pour mot tout ce qu'elle vient de dire au roi, l'appelle des noms les plus infâmes, dit Saint-Simon, l'assure qu'il lui coupera le visage : « Le roi et elle crurent que ce ne pouvait être que le diable qui lui eût rendu un compte si prompt et si fidèle de ce qui s'était passé. » Deux jours après, il vient casser son épée devant le roi, criant qu'il ne voulait plus servir un prince qui lui manquait de parole pour une... (ici, le mot propre pour désigner Mme de Montespan). La conduite de Louis XIV en cette occurrence est restée célèbre : il ouvrit la fenêtre et jeta sa canne, disant qu'il serait fâché d'avoir frappé un gentilhomme. Le lendemain, Lauzun était à la Bastille, et on l'y croyait pour longtemps, avec un roi qui, de sa vie, pas même enfant, n'avait pardonné un manque de respect. Mais, à la stupéfaction de Louvois et de toute la cour, voici qu'à la fin du second mois, c'est le roi qui tâche de se faire pardonner, et Lauzun qui le prend de haut, refusant les dédommagements et préférant sa prison à la cour. Qu'avait donc ce Lauzun pour tenir ainsi le roi et être la coqueluche des femmes ?

Mademoiselle cependant, ayant pris une fois sa décision « devant Dieu, » devait songer à demander la main de M. de Lauzun ; car, vu la disproportion des rangs, c'était à elle à faire les avances. Mais elle ne voulait pas seulement la main de M. de Lauzun ; elle voulait son cœur, s'entendre dire qu'elle était aimée ; et comment s'y prendre ? — « Je ne sais s'il voyait ce que j'avais dans le cœur. Je mourais d'envie de lui donner occasion de me dire ce que le sien sentait pour moi. Je ne savais comment faire. » — Il n'y avait qu'elle, dans toute la cour de France, pour être aussi novice aux manèges d'amoureux. Ayant bien songé, elle s'arrêta à un expédient classique : ce sont les meilleurs. Elle dirait à Lauzun qu'il était question de la marier, et qu'elle voulait en avoir son avis. S'il l'aimait, il se trahirait.

Elle le trouve le 2 mars, chez la reine, à l'heure où celle-ci s'enfermait dans son oratoire pour « prier Dieu » :

Je m'en allai à lui et le menai dans une fenêtre. A sa fierté et à son air, il me parut l'empereur de tout le monde. Je commençai : — « Vous m'avez tant témoigné d'amitié depuis quelque temps, que cela me donne la dernière confiance en vous, et que je ne veux plus rien faire sans votre avis. » — (Protestation de reconnaissance et de dévouement de Lauzun). — « On dit dans le

[1] Car Louis XIV, ordonné et méthodique en tout, avait des heures fixes pour toutes choses, des heures pour ses ministres et d'autres pour la représentation, des heures pour sa femme et d'autres pour ses maîtresses. On savait toujours où il était et ce qu'il faisait.

monde que le roi me veut marier au prince de Lorraine : en avez-vous ouï parler ? » — (Non, il n'en avait pas ouï parler, et Mademoiselle d'enfiler des explications confuses sur ce qu'elle veut rester en France et trouver enfin le bonheur) : « Pour moi, je ne saurais aimer ce que je n'estime pas. » — « Songeriez-vous à vous marier ? » demande Lauzun. — Elle : « J'enrage quand j'entends compter les gens qui aspirent à ma succession. — Ah ! dit-il,... rien ne me donnerait tant d'envie que cela de me marier. »

La reine alors sortant de son oratoire, il fallut se quitter. Mademoiselle songe que Lauzun ne s'est pas trahi, mais elle ne s'en sent pas moins rayonnante : — « Je songeais : Voilà un grand pas de fait, et il ne peut plus douter de mes sentiments ; à la première occasion je connaîtrai les siens. J'étais bien contente de moi et de ce que j'avais fait. »

Elle pouvait être contente : Lauzun avait compris sur-le-champ qu'elle se jetait à sa tête, et il était bien décidé à entrer dans le jeu, pour en tirer ce qu'il pourrait. Il se prêta à renouer l'entretien et mit tout son art, à défaut de cœur, à échauffer la passion de cette vieille fille et à flatter les faiblesses qui se joignaient à sa passion pour la pousser au mariage.

Elle ne pouvait supporter la vision de ses héritiers aux aguets : Lauzun appuie sur « le chagrin d'entendre dire : Un tel aura une terre, l'autre une autre. — Je le trouve très juste, continue-t-il, car il faut vivre tant que l'on peut, et n'aimer point ceux qui souhaitent notre mort. »

Elle ne se résignait pas à vieillir : « Les gens de ma qualité sont toujours jeunes, » et elle s'habillait comme à vingt ans et continuait à danser. Lauzun la met sur ce thème délicat et ne lui ménage point les vérités désobligeantes : il savait son métier, et avait pour principe de brutaliser les femmes éprises de lui, pour se les soumettre : — « Je trouve, lui disait-il, que vous avez raison de prendre un parti, rien au monde n'étant si ridicule, de quelque qualité que l'on soit, que de voir une fille de quarante ans habillée dans les plaisirs, dans le monde, comme une de quinze qui ne songe à rien. Quand l'on est à cet âge, il faut ou se faire religieuse ou dévote, ou, habillée modestement, n'aller à rien. » — Il accordait que Mademoiselle, par exception, « à cause de sa qualité, » pourrait se permettre, de loin en loin, un acte ou deux d'opéra ; mais son lot de vieille fille était « d'aller à vêpres, au sermon, au salut, aux assemblées des pauvres, aux hôpitaux. » — Ou bien, alors, se marier : c'est le baume qu'il lui ménageait, après la blessure : — « Car, l'étant, à tous les âges on va partout ; on est habillée comme les autres, pour plaire à son mari. On va aux plaisirs parce qu'il veut que l'on fasse comme les autres. »

Elle buvait tout. Quand Saint-Simon, qui avait connu intimement Lauzun, eut lu les *Mémoires* de Mademoiselle, il renonça à conter après elle leur aventure, tant son récit était exact et vivant : « Qui a un peu connu M. de Lauzun, écrivait-il, le reconnaîtra en tout ce que Mademoiselle en raconte, et jusqu'à croire l'entendre parler. »

Mademoiselle cependant, qui n'en était pas à sa première contradiction, songeait toujours qu'elle aurait pu être « reine dans les pays étrangers. » Lauzun veut la guérir de ce regret, et lui représente que la peine aurait passé le plaisir :

Si vous aviez été reine, impératrice, vous vous seriez fort ennuyée... Demeurez donc, toute votre vie, ici... *Si vous avez envie de vous marier, vous avez de quoi faire un homme égal en grandeur et en puissance aux souverains.* Il saura par-dessus que vous aurez le plaisir de l'avoir fait ; il vous en aura l'obligation... Il ne faut point dire comme il faut qu'il soit fait pour posséder un tel honneur ; car, en vous plaisant et étant choisi par vous, ce sera un homme admirable. Rien ne lui manquera ; *mais où est-il ?*

Ceci n'était toujours point assez clair pour Mademoiselle. Ah ! qu'elle était prise ! Elle voulait un aveu, des douceurs, et cela ne venait point. Loin de chercher à lui parler, il se tenait respectueusement à distance : « C'est moi, dit-elle, qui allais à lui. » Sa réserve attisait le feu, et cela le divertissait ; mais il ne songeait point encore à s'en promettre autre chose que plus de crédit à la cour.

Au printemps de cette année 1670, le roi décide d'emmener toute la cour en un voyage politique dans les Flandres, pour montrer à ces populations récemment annexées (traité d'Aix-la-Chapelle, 1668) ce qu'était leur nouvelle royauté. C'est à Lauzun qu'il confie le commandement de l'escorte, et Mademoiselle en est. Elle est d'ailleurs bonne voyageuse, comme le roi, et s'arrange de tout, sans grimaces, sans s'inquiéter des misères de la route. Sa grande misère, son gros souci, c'est Lauzun. Le voyage fut contrarié par des pluies torrentielles ; et le plus mouillé de tous était le commandant en chef, obligé de prendre tête nue les ordres du roi :

M. de Lauzun était à tout moment sans chapeau et se mouillait fort la tête. Je disais au roi : « Sire, commandez-lui de mettre son chapeau, cela le fera malade. » Enfin je le dis si souvent, que j'eus peur que l'on le remarquât.

Un jour que Monsieur, frère du roi, devant la mine piteuse de Lauzun ruisselant et défrisé, disait qu'il n'avait jamais vu un homme si affreux, Mademoiselle s'indigne que l'on puisse trouver M. de Lauzun laid, « en quelque état qu'il fût. »

Elle ne redoutait qu'une chose en voyage : c'était l'eau. A chaque gué qui se présentait, c'étaient des cris : « Dès que je la vois, disait-elle de l'eau, je ne sais plus ce que je fais. » Lauzun, un jour, l'en gronda très fort, et cela fut très doux à Mademoiselle : c'était la première fois qu'il s'arrogeait pareille liberté. Les hasards du voyage leur ménageaient çà et là de longs tête-à-tête. Il lui dit un jour qu'il pensait à quitter le monde :

« J'y entrevois, disait-il, de si belles et de si grandes espérances ! et si elles me manquent, je mourrai de douleur. — Mais, fit Mademoiselle, ne songerez-vous jamais à vous marier ? — La seule chose, répondit-il, à quoi je songerais si je me voulais marier, ce serait à la vertu de la demoiselle : car s'il y avait la moindre faute, je n'en voudrais pas, fût-ce vous, qui êtes au-dessus de tout. » (Le bruit courait alors que le roi voulait le marier avec Mlle de La Vallière). Et Mademoiselle : « Mais vous voudriez bien de moi, car je suis sage. — Ne faisons point de contes de *Peau-d'âne*, dit-il, quand nous parlons sérieusement. — Mais revenons donc à moi », insiste-t-elle. C'est justement ce qu'il ne voulait point. Et il se rappelle à propos que l'ambassadeur de Venise l'attend.

Une autre fois elle lui dit, en l'abordant, qu'elle est « toute résolue de se marier » et que son choix est fait. Elle ajoute : « J'en veux parler au Roi et me marier en Flandre ; cela fera moins de bruit qu'à Paris. — Ah ! gardez-vous-en bien, s'écrie Lauzun qui ne jugeait point le terrain assez préparé, je ne le veux pas, je m'y oppose. »

Un autre jour qu'ils regardaient ensemble par une fenêtre et échangeaient leurs impressions sur les gens de qualité qui passaient, « leur taille, leur air, leur mine, leur esprit », Lauzun dit : « Par ce que je vois, ce n'est pas un de ceux-là que vous choisirez. — Non, assurément, réplique-t-elle. Je voudrais qu'il passât et vous le pouvoir montrer. » Et comme on avait beau passer, elle reprend : « Il faut chercher : il y en a encore quelque autre. » — « Sur cela, écrit-elle, il sourit, et nous parlâmes d'autre chose. »

La cour revint à Saint-Germain le 7 juin, et le 20 s'en fut « prendre les divertissements de la belle saison » à Versailles. Mademoiselle, persuadée que ce n'était que par respect que Lauzun se dérobait, avait hâte d'en finir. Un soir que Lauzun la plaisantait sur son projet de mariage avec Longueville : « Assurément, dit-elle vivement, je me marierai, mais ce ne sera pas à lui. Je vous prie que je vous parle demain, car je suis déterminée, résolue de parler au Roi, et je voudrais bien que tout ceci fût fini devant le 1er juillet. » On était au 27 juin, Lauzun devait venir le lendemain à Paris, il promit à Mademoiselle de la revoir, sans faute, le dimanche 29.

Le dimanche 29 juin, vers le soir, coup de théâtre effrayant : Madame se meurt ! Madame est morte ! — Qui Monsieur va-t-il épouser ? Sera-ce Mademoiselle ? C'est ce que tout le monde chuchote autour du lit d'Henriette d'Orléans à l'agonie.

A six heures du matin le lendemain, on vient de Saint-Cloud à Versailles annoncer la mort de Madame. A cette nouvelle, « le Roi, écrit Mademoiselle, résolut de prendre médecine : — « Venez me voir prendre médecine, afin de ne plus faire de façons et de faire comme moi. » — Après avoir bu, il alla se recoucher, et la matinée se passa autour de son lit, à parler de la morte. Dans l'après-midi, il s'habille, et vient causer des funérailles avec Mademoiselle, la grande autorité de la cour en matière d'étiquette. Puis : « Ma cousine, voilà une place vacante : la voulez-vous remplir ? » Elle pâlit comme la mort. Le roi n'insiste pas ce jour-là ; mais, dans les salons, la foule remarie Monsieur tout haut : on disait : « A qui ? » et l'on regardait Mademoiselle.

Lauzun en prend son parti en homme d'esprit, et en honnête homme, sans s'attarder à d'inutiles regrets : « Le Roi veut que vous épousiez Monsieur ; il lui faut obéir. » A toutes les réponses de Mademoiselle, il réplique qu'il faut obéir. Un jour il ajoute : « Il faut oublier le passé. Pour moi, je ne sais plus rien de ce que vous m'avez conté ; depuis quelque temps, j'ai tout oublié. » Un autre jour, comme elle venait encore de répéter : « Ah ! cela ne se fera point. — Ah ! si, repart Lauzun, et j'en serai bien aise ; car je préfère votre grandeur à ma joie et à ma fortune ; je vous suis trop obligé pour avoir d'autres sentiments. » — « Il ne m'en avait jamais tant dit, » note Mademoiselle.

Et comme elle ne peut se résigner, il vient la supplier une dernière fois chez la reine : « Je viens vous supplier très humblement de ne me plus parler. Je suis assez malheureux pour déplaire à Monsieur... Il croirait que toutes les difficultés que vous pourriez faire viendraient de moi. Ainsi je n'aurai plus l'honneur de parler à vous. Ne m'appelez point en lieu du monde : car je ne répondrais pas. Ne m'écrivez ni m'envoyez. Je suis au désespoir d'être obligé d'en user ainsi ; mais c'est une chose que je dois faire pour l'amour de vous. »

Heureusement la sottise égoïste de Monsieur facilita à Mademoiselle la rupture. Ce n'est pas Mademoiselle que Monsieur voulait épouser, mais ses millions ; et il voulait ces millions pour ses enfants à lui, et par conséquent n'avoir point d'enfants de Mademoiselle. Il le fit dire par le roi à Mademoiselle en présence de la reine : — « Jamais en se mariant on n'a dit que l'on souhaite de n'avoir point d'enfants, fit Mademoiselle. Je ne sais si ce propos est obligeant ; qu'en dit Votre Majesté ? — Il a dit bien d'autres choses sur ce chapitre, reprit le roi, plus ridicules, que je lui ai conseillé de ne pas dire, pour son honneur. » Le roi riait ; Mademoiselle conclut enfin d'un ton sérieux : « Quoique je ne sois pas jeune, je ne suis pas d'un âge à ne pouvoir avoir d'enfants. A une créature fort inférieure on fait de ces propositions ; ainsi Votre Majesté veut bien que je dise qu'elles ne me sont pas agréables. » Le roi l'assura qu'il ne la contraindrait pas. Elle le supplia, à quelques jours de là, qu'il n'en fût plus question : le roi parut indifférent, et ce fut fini.

Lauzun alors rentre en scène, et cesse de la fuir. Mademoiselle précipite les choses, et fait sa demande au roi, qui demande réflexion : « Je ne vous le conseille pas ; je ne vous le défends

point ; mais je vous prie d'y songer. » Le 15 décembre 1670, le consentement royal était donné ; et Montausier, mandant la nouvelle à Mademoiselle, ajoutait : « Voilà une affaire faite ; mais je vous conseille de la laisser le moins traîner que vous pourrez, et si vous me croyez, vous vous marierez cette nuit. »

Montausier voyait juste ; et c'est une grande leçon d'histoire de France que l'émoi de tout le pays à la nouvelle que la duchesse de Montpensier, petite-fille de Henri IV, épousait le comte de Lauzun, « simple gentilhomme qualifié. » Ce mariage était une telle atteinte à la hiérarchie sociale sur laquelle tout reposait, que Louis XIV parut avoir manqué gravement à son devoir de roi en ne s'y opposant point. La famille royale fit des remontrances très catégoriques ; la noblesse se déclara beaucoup moins sensible à l'honneur qui lui revenait de ce mariage qu'à l'espèce d'abaissement infligé à la royauté, et, à travers elle, à l'idée monarchique ; le monde des Parlementaires et de la haute bourgeoisie était outré ; les classes moyennes étaient dans une irritation inconcevable ; et le peuple, au dire d'un témoin, se montrait « dans une dernière consternation. »

L'orage s'amassait. Louvois passa pour avoir obtenu de l'archevêque de Paris qu'il retardât les bans. Mademoiselle pressait Lauzun ; mais Lauzun, enivré de son triomphe, ne voulait point d'un mariage en tapinois, et entendait que cela se fît « de couronne à couronne. » Le roi cependant subissait un assaut général : « Tous ceux qui approchent la personne du roi lui font entendre la voix du peuple, » écrit un contemporain. Le roi cède, et envoie chercher Mademoiselle au Luxembourg, le 18 décembre, à huit heures du soir, trois jours après l'autorisation donnée. Mademoiselle eut un cri, en apprenant que le roi la mandait :

On ferma la porte sur moi. Je trouvai le Roi tout seul, ému, triste, qui me dit : « Je suis au désespoir de ce que j'ai à vous dire... Vous avez raison de vous plaindre de moi ; battez-moi, si vous voulez. Il n'y a emportement que vous puissiez avoir, que je ne souffre et que je ne mérite. — Ah ! Sire, que me dites-vous ? Quelle cruauté !... »

Il se jeta à genoux en même temps que moi et m'embrassa. Nous fûmes, trois quarts d'heure, embrassés, sa joue contre la mienne ; il pleurait aussi fort que moi : « Ah ! pourquoi avez-vous donné le temps de faire des réflexions ? Que ne vous hâtiez-vous ? — Hélas ! Sire ! qui se serait méfié de la parole de Votre Majesté ? Vous n'en avez jamais manqué à personne, et vous commencez par moi et par M. de Lauzun ! Je mourrai, et je serai trop heureuse de mourir. Je n'avais jamais rien aimé de ma vie ; j'aime, et aime passionnément et de bonne foi, le plus honnête homme de votre royaume... Vous me l'aviez donné, vous me l'ôtez, c'est m'arracher le cœur... Quoi ! Sire, ne vous rendrez-vous pas à mes larmes ? » — Il répondit en élevant la voix, afin que l'on l'entendît : « *Les rois doivent satisfaire le public...* Il est tard. Je n'en dirais pas davantage quand vous seriez ici plus longtemps. » Il m'embrassa, et me mena à la porte...

Remontée en carrosse dans un état à faire pitié, elle y eut une attaque de nerfs et cassa les glaces de la voiture. Arrivée au Luxembourg, elle entre dans sa chambre « comme une furie, échevelée, et menaçant des bras le ciel et la terre. » Lauzun cependant prend l'attitude, qu'il sait devoir lui être comptée, d'un homme qui bénit les coups les plus cruels, partant de la main de son Roi. — « M. de Lauzun, écrivait Mme de Sévigné (24 déc. 1670), a joué son personnage en perfection ; il a soutenu ce malheur avec une fermeté, un courage, et pourtant une douleur mêlée d'un profond respect, qui l'ont fait admirer de tout le monde. » — Mais Mademoiselle l'eût souhaité moins admirable ; elle lui disait :

« Vous avez cette force d'esprit que tout le monde vous croira indifférent pour moi. Que dites-vous ? » et je sanglotais à chaque parole. Il me dit d'un grand sang-froid : « Si vous croyez mon conseil, vous irez demain dîner aux Tuileries et remercier le Roi de l'honneur qu'il vous a fait d'avoir empêché une chose dont vous vous seriez repentie toute votre vie... » — « Quoi ! je ne vous verrai plus ? Si cela est, je mourrai. » — Puis nous retournâmes. Ces messieurs s'en allèrent... Je me couchai ; je fus vingt-quatre heures quasi sans connaissance.

La crise de la Demoiselle se prolongeait. Le roi lui-même la vint consoler : « Quand il entra, je me mis à crier de toute ma force, il m'embrassa encore et fut toujours sa joue contre la mienne, et je lui disais : « Votre Majesté me fait comme les singes qui étouffent leurs enfants en les embrassant. » — Comme il lui promettait merveilles, et entre autres, qu'il ferait des choses admirables pour M. de Lauzun, elle demanda s'il lui faudrait ne plus voir son ami : « Je ne vous défends point de le voir, dit le Roi, et assurément vous ne sauriez prendre avis d'un plus honnête homme *ni plus habile en tout ce que vous aurez à faire*, que de lui. »

Au bout de cinq jours, l'étiquette exigea qu'elle fût consolée. Mais elle ne guérit point. Elle dut retourner à la cour ; mais chaque fois qu'elle apercevait Lauzun, c'étaient des crises de larmes et des cris aigus. Elle était à plaindre ; mais loin de la plaindre, on ne songea qu'à se moquer, et elle tomba vite dans le mépris. Le public du XVII^e^ siècle pratiquait fort peu la compassion ; et l'égoïsme, chez les gens du bel air, s'affichait, je crois, avec plus de désinvolture qu'on n'oserait faire aujourd'hui. « Voilà qui est fini, » écrivait gaiement Mme de Sévigné. Ce fut fini en effet : de l'héroïne de la Fronde il ne resta qu'une vieille fille ridicule dont on s'amusa.

Quelques bonnes âmes s'apitoyaient en silence. Mme de Scudéry, belle-sœur assez obscure de la grande Madeleine, écrivait (21 janvier 1671) à Bussy-Rabutin :

Je ne vous dirai rien de l'affaire de Mademoiselle ; vous avez su sans doute tout ce qui s'est passé ; j'ajouterai seulement que si vous saviez ce que c'est qu'une

grande passion dans le cœur d'une honnête personne comme elle, vous vous en étonneriez et vous en auriez pitié... Elle ne dort pas la nuit, elle s'agite tout le jour, elle pleure ; et enfin elle fait la plus misérable vie du monde.

Et Bussy, que l'on est tout heureux de surprendre en veine de pitié, répondait (29 janvier) :

Je comprends bien ce que c'est qu'une passion dans un cœur neuf comme celui de Mademoiselle, de son tempérament et de son âge, et je vous avoue que cela me fait pitié ! Il me semble que l'amour est une maladie comme la petite vérole : plus on l'a tard et plus on est malade.

XX. — Et j'aurais voulu dire encore un mot, au terme de cette Causerie et de cette année, de l'allocution de M. René Bazin à la séance solennelle de clôture de la *Réunion des Etudiants*. La *Réunion des Etudiants* a déjà été présentée à nos lecteurs. Elle n'est pas le groupe le plus nombreux de la capitale, mais elle est un des plus intéressants et des plus studieux. Elle est une élite intellectuelle, mais très avenante et accueillante pour toutes les bonnes volontés et les esprits droits. Elle est une des « raisons d'espérer » que M. Klein a mises en lumière dans son livre de réconfort. Ces jeunes gens ouvrent les yeux à la vie, et à tous les devoirs si divers que leur imposent les multiples manifestations de la vie sociale d'aujourd'hui. Les études sociales surtout les intéressent, et avec les études sociales, la philosophie, qui doit être à la base et qui éclaire devant eux toutes les avenues de l'esprit humain et les sentiers où il lui arrive de dévier. Leurs études philosophiques sont placées sous le patronage de saint Thomas ; leurs études sociales, sous le patronage de saint Paul. Ils sont guidés, dans les premières, par la main si sûre et si discrète du vénérable M. Bulliot, professeur de philosophie à l'Institut catholique. M. Georges Goyau préside à leurs conférences sociales. Ils voient venir à eux une élite de personnages célèbres qui, tout en leur apportant des paroles de science et d'expérience, aiment à dire qu'ils rapportent de ce jeune contact beaucoup plus qu'ils n'y ont apporté eux-mêmes : des parlementaires comme MM. de Gailhard-Bancel, Lerolle, Lemire, Gayraud ; des professeurs de l'enseignement supérieur libre et des professeurs de la Sorbonne ; des hommes d'œuvres et des publicistes comme Marc Sangnier, L. de Contenson, G. Fonsegrive, R. Doumic ; et aux grands jours, des académiciens comme MM. Brunetière, Paul Bourget, Paul Thureau-Dangin, et cette année, M. René Bazin.

M. René Bazin ne sait pas résister à une invitation de jeunes. Les jeunes gens d'aujourd'hui sont son espérance, parce qu'il les trouve mieux préparés que leurs aînés à l'épreuve, « plus modestes, plus agissants, mieux résolus à laisser passer leur cause avant eux-mêmes, plus soldats en un mot et plus dignes du succès » :

Je serais heureux si je pouvais enlever de quelques esprits ces craintes inutiles qui fatiguent et oppriment souvent la vingtième année et même la vingt-cinquième. Que ce serait bon d'augmenter la confiance des voyageurs que vous êtes, non pas la confiance dans la sécurité de la route, mais dans la puissance qui est en vous d'aller tout droit malgré les cahots, et jusqu'au bout malgré la mauvaise volonté de vos semblables, qui ne vous fera pas défaut !

Et parmi les conseils de labeur, de ténacité, de persévérance, que M. Bazin nous a apportés ce soir-là avec tant de modestie à la fois et d'autorité, de délicatesse et de plénitude, parmi les craintes inutiles qu'il a voulu dissiper et dont on lira le détail dans le discours lui-même [1], signalons-en du moins une qui semble faire aujourd'hui plus de victimes que les autres, et bien ailleurs encore que dans le monde de la jeunesse : la crainte de ses opinions, la peur d'affirmer sa foi. M. Bazin a donné, sur ce thème, des formules qui méritent de rester définitives ; et il a mis en douce et pure lumière le lien profond qui unit la foi et l'amour et comment, si l'on a si peur d'affirmer ses convictions, c'est parce que l'on n'aime ni n'estime son prochain :

Je veux vous assurer que la fermeté dans la défense de vos idées vous fera plus d'amis que d'ennemis. Lors même que ce serait le contraire qui serait vrai, il faudrait encore montrer cette fermeté, je n'en disconviens pas. Mais il n'est pas sans quelque réconfort pour notre faiblesse de savoir que nous ne perdons pas de sympathies à penser noblement et fermement. Nous n'y pouvons perdre que ce qu'on appelle les faveurs officielles. L'estime de tous ceux qui luttent, dans un camp ou dans l'autre, ne s'égare pas sur les neutres. Elle va aux chefs et aux soldats ; à ceux qui, dans la vie quotidienne, dans la conversation, dans une lettre, dans la soutenance d'une thèse, par un vote, par un mot, par un silence, manifestent qu'ils ont un avis sur les choses de quelque gravité, un avis à eux, et non pas celui d'un autre, ni surtout celui de tous les autres successivement. On ne perd rien à avoir un avis, pour deux raisons : parce que les hommes se rendent compte que le choix entre deux opinions, et à plus forte raison entre deux croyances, suppose une étude, une comparaison, un jugement, quelque chose de plus laborieux et de plus haut que l'indifférence, — et puis parce qu'ils estiment le courage. J'ai écrit quelquefois sur des albums ou des éventails à autographe cette pensée, qui n'est pas de Joubert : *On a trois ou quatre fois dans sa vie l'occasion d'être brave, et tous les jours celle de ne pas être lâche.* — C'est à ce petit courage des jours sur semaine, à cette petite monnaie de la bravoure qui consiste à être de son avis, que je faisais surtout allusion. Je vous souhaite, Messieurs, d'être bien franchement, sans aucune ostentation, sans aucune crainte, les chrétiens que vous êtes. Vous y gagnerez, je le répète, même auprès des hommes.

Et j'aurai tout dit ce que je voulais vous dire ce soir, si vous me permettez d'ajouter un post-scriptum à ma pensée de tout à l'heure. Car ce n'est pas tout d'être fermement de son avis, il faut encore l'être *bonnement;* il faut mettre dans la contradiction le plus d'estime que l'on peut. Et il est bien rare qu'on ait le droit de ne pas en mettre. Je me rappelle l'impression vive que fit sur

[1] Tirage à part, avec les rapports des présidents de section, *Réunion des Etudiants, Séance solennelle de clôture*, IX[e] année (in-8 de 46 p., 1 fr., rue de Bagneux, 14, Paris VI[e]).

moi, l'an dernier, un mot que me dit un ministre d'un des cantons catholiques de la Suisse. Nous avions longuement causé de la paix religieuse qui a succédé, en Suisse, à de bien dures périodes ; et je le félicitais de la grande situation qu'il avait prise, par son caractère et par son talent, dans les conseils de son pays. Il m'interrompit : « *Je vais vous donner mon moyen*, me dit-il, *car il est bon chez nous, et chez vous, et ailleurs. Quand je me sens de l'antipathie contre un homme quand il me combat, qu'il me blesse, qu'il refuse de reconnaître la justice de ma cause, je le regarde bien en face et je me dis à moi-même : Je veux l'aimer ! Et j'y arrive toujours.* » — C'est là une devise magnifique, infiniment plus raisonnable et plus féconde que le mépris des hommes, dont s'inspirent et dont se glorifient tant de politiques. *C'est dans cette large sympathie que vous trouverez la mesure et la fermeté d'opinion que je vous souhaite ;* c'est par elle que souvent vous aurez pour allié le cœur de vos ennemis, qui vaut mieux que leur raison, et c'est par elle, tout au moins, qu'ils commenceront à deviner que la haine est bien vaine quand elle s'attaque à l'amour...

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — 1° Le vicaire *assistant* à une sépulture, à un service, est-il obligé en justice de chanter sa partie, de telle sorte qu'il soit obligé de payer un chantre s'il est fatigué, ou bien doit-il renoncer au casuel s'il ne peut chanter ?

C'est dans une petite paroisse où il n'y a qu'un chantre et le célébrant.

2° Les mariages ont lieu à 9 h. 1/2 et comportent célébration du mariage, messe chantée, *Te Deum*, *Ave maris stella*, plus le *Veni Creator* au commencement. C'est toujours le vicaire qui remplit ce ministère, comme il fait tous les baptêmes.

a) Est-il obligé en conscience d'obéir sur ce point au curé qui attend cela de lui ?

b) Le vicaire a-t-il droit à quelque rémunération en plus des honoraires de la messe ?

Le tarif porte : « Célébrant, 2 fr.; » mais le bon curé compte cela pour la messe et il verse 2 fr. au vicaire.

J'ai vu Bargilliat, n. 1030 : d'après lui, c'est un travail fait à la place du curé, donc tout revient au curé.

3° Pour le paiement des honoraires et du casuel, le vicaire est payé quand la fabrique a recouvré la somme fixée par le tarif.

Est-ce le droit ? Le vicaire peut-il réclamer ? Doit-il perdre quand la fabrique perd ?

R. — Ad I. Voici le texte de la loi qui règle l'assistance des prêtres invités aux funérailles avec le paiement d'un honoraire. Il est emprunté à une réponse de la S. C. des Rites à l'évêque de Mende datée du 11 mars 1871 [1].

L'évêque exposait la pratique suivie dans son diocèse au sujet de l'assistance des prêtres aux funérailles ; ceux-ci pensaient pouvoir toucher les honoraires pour leur présence, bien qu'ils eussent récité leur office privé au lieu de participer au chant : « Etsi gaudeant statuta mercede, tamen non semper cantui participare. » Cela est-il permis ? demandait le prélat. La S. C. répondit :

Si agatur tantum de Missa, exposita praxis tolerari potest, dummodo tamen adsint cantores ad hoc specialiter deputati ; minime vero si agatur de Officio defunctorum, quod persolvendum est ab iis qui mercedem accipiunt pro hac *recitatione*, juxta decretum *in Petrocoricen.* diei 9 maii 1857.

Il est donc absolument certain que les prêtres assistants et payés doivent prendre part personnellement à l'office chanté des défunts.

Comment y prendront-ils part ?

Nous pensons que cette obligation doit être expliquée comme celle des chanoines pour l'office divin, puisque la situation est identique. Or, bien que l'office des chanoines doive être chanté, suivant Benoît XIV, cependant chaque membre du chapitre qui y assiste n'est tenu au chant que suivant l'étendue de ses forces. Il suit de là que ceux qui ont prononcé les paroles de l'office suivant la capacité de leur voix ne sont pas tenus à se faire remplacer [1].

On doit dire la même chose pour les prêtres qui assistent, moyennant honoraire, à l'office des défunts. Ils ne sont tenus à rien quand ils ont récité l'office suivant leurs forces, bien que n'ayant pas pris part au chant. D'ailleurs le décret pour Mende ne parle que de la récitation, *pro hac recitatione*.

Ad II. D'après la décision de la S. C. du Concile *in Monacen.*, rappelée dans le décret *Ut debita* du 11 mai 1904, le curé qui fait chanter une messe doit verser au prêtre qui le remplace les honoraires marqués au tarif pour les messes chantées, *attributa eleemosyna ordinaria loci sive pro missis lectis sive cantatis*. Le curé en versant les deux francs portés au tarif remplit donc son devoir.

Le vicaire est-il obligé de célébrer toutes les messes de mariage ? En droit *strict*, oui. De fait, la célébration des messes de mariage est une partie du fardeau paroissial dont un curé peut se décharger sur son vicaire. Si toutefois la santé du vicaire se trouvait atteinte par suite de la célébration fréquente d'une messe à 9 h. 1/2, il pourrait demander grâce à son curé, ou faire régler la question par l'administration diocésaine.

Le vicaire a-t-il droit à quelque chose en dehors de l'honoraire de la messe dans la célébration des mariages ? — Un droit temporel suppose un titre légitime. Or, ici, le titre n'existe pas pour le vicaire. Un curé peut toucher le droit curial même sans assister ni aux sépultures, ni aux mariages, parce que ce droit lui est garanti par l'autorité ecclésiastique comme reconnaissance pour les soins spirituels : prières, prédications, administration des sacrements, etc., qu'il donne à ses paroissiens.

Pour le vicaire, l'Eglise ne lui assigne aucun droit *vicarial* qui serait attaché à son titre de

[1] S. R. C., *in Mimaten.*, n. 3243.

[1] Maugère, *Le Bréviaire*, p. 44.

vicaire et qui lui serait dû en dehors de toute assistance aux sépultures et aux mariages. Cela est basé sur l'absence de charge. De fait, le vicaire n'est tenu par le *droit divin* ni à la prière pour les paroissiens, ni à la messe *pro populo*, ni à la prédication, ni à l'administration des sacrements au péril de sa vie : il n'a donc pas à réclamer un droit vicarial en échange de charges qui n'existent pas.

Voici notre conclusion, basée sur les droits du curé et du vicaire.

Comme *tel*, le curé peut se réserver la célébration des mariages et des sépultures, et par conséquent en toucher *seul* les honoraires. S'il se fait remplacer par un *étranger*, celui-ci est libre d'y mettre les conditions qu'il veut et l'on n'a aucune règle précise sur ce point, qui dépend des conditions à débattre entre les deux parties.

Si, au contraire, le curé se fait remplacer pour les sépultures et les mariages par *son vicaire*, comme le traitement du vicaire est payé précisément pour que celui-ci remplace son curé, sauf l'honoraire de la messe pour lequel il y a une réserve particulière, le curé ne doit rien à son vicaire.

Ad III. Quand la fabrique paie le vicaire, celui-ci n'a aucune réclamation à faire. — Quand la fabrique n'est pas payée, le vicaire ne peut certainement pas l'obliger à faire des réclamations pour lui ; mais il est libre, au point de vue du droit naturel et du droit ecclésiastique général, de réclamer directement ses honoraires auprès des débiteurs. Toutefois, il doit suivre les règles tracées par les statuts diocésains sur ce point, s'il y en a. Enfin la prudence lui conseille de consulter son curé, à cause du résultat que peut avoir pour la religion une réclamation présentée à des personnes ou trop pauvres ou trop mal disposées ; car ce sont celles-là seulement qui n'acquittent pas la note de la fabrique. — Ajoutons cependant que le curé fera bien de ne pas laisser son vicaire perdre des honoraires de messes de mariage ou d'enterrement, quitte à les payer sur ses autres droits curiaux.

Q. — Dans une audience privée, le Souverain Pontife Léon XIII a attaché à un crucifix qu'on lui présentait les indulgences du chemin de la croix, en faveur d'un vieillard empêché de se rendre à l'église.

Comment doit-il faire pour gagner ces indulgences ?

L'intention tacite mais formelle de la personne qui sollicitait cette faveur était bien d'obtenir les mêmes indulgences et aux mêmes conditions que celles attachées aux chemins de croix de nos églises.

R. — Il y a plusieurs méthodes pour utiliser les crucifix indulgenciés du chemin de la croix.

1° Il y a d'abord les deux méthodes préconisées par la *Raccoltà* [1].

La première regarde toutes les personnes légitimement empêchées, il est vrai, mais ayant la force de réciter 20 *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri*. Pour celles-là, la récitation des 20 *Pater*, *Ave* et *Gloria* est obligatoire ; en dehors de cela, rien n'est imposé. Mais on peut *conseiller*, pour *faciliter* cette récitation et comme moyen de contrôle pour le nombre des *Pater*, etc., de parcourir les stations en esprit, et, après la quatorzième, de recommencer jusqu'à la septième, en ajoutant ainsi un vingt et unième *Pater* pour plus de sûreté et pour parer aux mauvais comptes. Notons qu'*il faut* tenir en main le crucifix indulgencié.

La seconde méthode, qui se rapporte à celle-ci, est pour ceux qu'une maladie grave rend tout à fait incapables de réciter les vingt *Pater*, etc. Ils peuvent gagner les indulgences en récitant devant le crucifix indulgencié une fois l'acte de contrition avec l'oraison jaculatoire : *Nous vous supplions donc, venez au secours de vos serviteurs que vous avez rachetés par votre précieux sang*, et, du moins de cœur, trois *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri*, pendant qu'une autre personne récite devant eux ces prières.

Ces deux modes, qu'on peut appeler les méthodes franciscaines, sont les méthodes *ordinaires*, vulgaires, celles que l'on a en vue généralement quand on parle du crucifix indulgencié pour le chemin de la croix. En d'autres termes, elles sont la *règle générale*, tandis que celles que nous allons énumérer ne sont que des exceptions.

Ces remarques nous seront bientôt d'une grande utilité pour arriver à la solution de la difficulté [1].

2° Il y a d'autres méthodes qui sont concédées par des rescrits particuliers, et les conditions varient suivant les concessions. En voici quelques exemples empruntés au P. Beringer, et ce ne sont pas les seuls :

Par plusieurs rescrits apostoliques, dit-il, que le Pape Pie IX leur a spécialement confirmés à la date du 1er mai 1857, les RR. PP. Rédemptoristes ont obtenu le pouvoir de bénir (hors d'Italie) de simples *croix* sans image du Christ, et d'y attacher les indulgences du chemin de la croix pour les personnes légitimement empêchées de faire la visite des stations, comme sont les malades et ceux qui habitent trop loin des églises ou dans un endroit dépourvu du chemin de la croix.

Les personnes qui possèdent une de ces croix sont libres de réciter devant elle, et sans être obligées de la tenir à la main, quatorze fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria*, ou *bien de méditer brièvement la Passion*, comme on le fait en parcourant les stations.

Nous pouvons ajouter que, sous le pontificat de Pie IX, plusieurs prêtres obtinrent de ce pape le pouvoir d'attacher aux crucifix les indulgences du chemin de la croix sous la seule condition que les fidèles réciteraient devant un crucifix quelques prières vocales prescrites par leur confesseur, toujours cependant pour les seuls cas où il y a impossibilité de visiter les stations établies dans une église ou une chapelle publique. De tels privilèges sont toutefois très rares.

En général, conclut le P. Beringer, il ne faut accepter qu'avec la plus grande prudence tous les indults relatifs au chemin de la croix et au pouvoir de bénir les crucifix dont nous parlons, surtout lorsque ces indults n'imposent pas de conditions, ou qu'ils en pres-

[1] *Raccoltà*, 1898, p. 127.

[1] Mocchegiani, *Collectio indulgentiarum*, n. 1245.

crivent qui s'éloignent notablement de celles des PP. Franciscains, ou des PP. Rédemptoristes [1].

D'après quelle méthode, celle des PP. Franciscains, qui exige 20 *Pater, Ave* et *Gloria Patri*, ou celle des PP. Rédemptoristes, qui se contente de 14 *Pater*, etc., ou d'une *courte méditation* sur la Passion, comme on le fait en parcourant les stations, le Souverain Pontife a-t-il voulu accorder le privilège ? — A défaut d'intention manifestée extérieurement, on doit supposer que le Pape a voulu faire la concession suivant la méthode franciscaine, puisque celle-ci est la règle commune.

Mais, objecterez-vous, l'intention du recourant « était bien d'obtenir les mêmes indulgences et aux mêmes conditions que celles attachées aux chemins de croix de nos églises. » — Cela importe peu, parce que ce n'est pas l'intention secrète du recourant qui spécifie la grâce, mais l'intention de celui qui l'accorde. Or, le pape n'ayant rien dit est censé avoir suivi la règle générale.

Voici la seule solution pratique, à notre avis, dans le cas présent : le vieillard doit réciter 20 *Pater, Ave* et *Gloria,* suivant la méthode franciscaine, ou bien la petite formule en cas de maladie sérieuse. Mais rien ne l'empêche, tout en tenant son crucifix à la main, de méditer sur la Passion en général, ou sur chacune des stations.

En combinant ainsi les deux méthodes, il est *sûr* de satisfaire aux conditions imposées par le Saint-Siège, tout en donnant un aliment à sa dévotion en méditant la Passion.

Q. — Un individu étant allé en voyage achète à une gare et lit en entier un livre et aussi des journaux qu'il sait très bien être à l'Index. Il n'ignore pas les règles de l'Index.

1° Si ce personnage a la permission de l'Index, cette permission portant imprimé qu'elle n'est donnée que pour les études auxquelles est obligé par sa position celui qui la sollicite, a-t-il encouru quelque peine ?

2° S'il n'a pas la permission de l'Index, quelle peine a-t-il encourue et qu'ai-je à faire, moi son confesseur, avant de l'absoudre ? J'ai le pouvoir d'absoudre des cas réservés à mon évêque, mais non de ceux réservés au Pape.

R. — L'article 31 de l'Index prohibe la lecture des journaux, des feuilles et des revues qui attaquent à dessein la religion et les bonnes mœurs ; et il invite les Ordinaires à avertir opportunément les fidèles du péril et des conséquences funestes de telles lectures. De plus, il avertit que cette lecture est encore défendue par la loi naturelle, outre la défense positive que renferme l'article.

Il suit de là que tout journal qui, à dessein, attaque la religion et les bonnes mœurs se trouve prohibé d'une double façon : par le droit positif et le droit naturel.

La défense de *droit positif* ne peut être levée que par une dispense accordée par l'autorité légitime du Saint-Siège, s'il s'agit d'une permission *universelle*, ou par l'évêque, mais seulement *pro singularibus libris atque in casibus tantum particularibus*.

Quand la défense de droit *positif* a été levée, reste la défense de droit *naturel*, qui interdit la lecture des journaux et des revues contre la religion et les bonnes mœurs à tous ceux à qui elle peut être une occasion de péché. La gravité de l'obligation est basée sur le danger plus ou moins imminent pour chaque lecteur. La défense de droit naturel doit encore tenir compte de la coopération à la diffusion de la mauvaise presse résultant d'un abonnement ou de l'*achat* au numéro, et enfin du scandale causé à ceux qui connaîtront d'une manière ou d'une autre soit l'achat, soit la lecture d'un mauvais journal.

Quelles sont les peines encourues par les lecteurs des mauvais *journaux ?* Il n'y en a pas, bien que l'évêque puisse, d'après l'article 49, les frapper de peines canoniques, après monition. Cela est vrai aussi bien pour les journaux qui attaquent à dessein la religion, que pour ceux qui sont immoraux. De fait, d'après une opinion qu'on peut suivre en pratique, l'excommunication qui frappe les *livres* et les *revues* des hérétiques, etc., ne comprend pas les journaux, *ephemerides* [1].

Quelles sont les peines encourues pour la lecture des mauvais livres ?

S'il s'agit de livres contre les bonnes mœurs, il n'y a pas de peine *latæ sententiæ*, bien que l'évêque puisse, après monition, frapper de peines canoniques les lecteurs de livres immoraux.

Pour les lecteurs de livres écrits par les hérétiques ou les apostats et défendant l'hérésie, ou bien de livres nommément prohibés par lettres apostoliques, ils encourent l'excommunication, spécialement réservée au Saint-Siège, de l'article II de la constitution *Apostolicæ Sedis*.

Cette pénalité étant antérieure à la nouvelle loi de l'Index, il faut l'appliquer même à des fautes commises il y a quinze ans : la constitution *Officiorum* a maintenu l'ancien droit.

Voilà la question de droit où s'exerce le rôle du canoniste.

La question morale est plus compliquée, parce qu'elle doit tenir compte des circonstances.

1° Le confesseur peut absoudre, s'il y a contrition sincère et ferme propos pour l'avenir, dans tous les cas où il n'y a pas eu excommunication.

2° S'il y a eu excommunication, il peut user des pouvoirs que confère le Saint-Office par le décret du 30 juin 1886, où il est dit : « In casibus urgentioribus, in quibus absolutio differri nequeat absque periculo gravis scandali vel infamiæ, super quo confessariorum conscientia oneratur, dari posse absolutionem, injunctis de jure injungendis, a censuris etiam speciali modo Rom. Pontifici reservatis, sub pœna tamen reincidentiæ in easdem

[1] Beringer, *Les Indulgences*, t. I, p. 358.

[1] Vermeersch, p. 41, 3e éd.

censuras, nisi saltem infra mensem per epistolam et per medium confessarii absolutus recurrat ad S. Sedem[1]. »

LITURGIE

Q. — 1° Toutes les églises où il y a des fonts baptismaux ont-elles le droit de faire la bénédiction solennelle de l'eau le samedi saint et la veille de la Pentecôte ?

2° Que faut-il entendre par fonts baptismaux ? D'après moi, sont bien rares les églises même paroissiales qui ont des fonts baptismaux. Il y a bien un endroit choisi pour faire les baptêmes, mais il arrive souvent qu'on change de place ; par exemple, les églises n'étant pas chauffées la semaine, en hiver, on fait les baptêmes dans la sacristie, quelquefois sur le vestiaire, le plus souvent sur une table spéciale.

Y a-t-il une règle à ce sujet ? Quelle est-elle ?

R. — Ad I. le droit de faire la bénédiction solennelle de l'eau le samedi saint et la veille de la Pentecôte appartient déjà sûrement aux églises épiscopales et majeures. Car ces églises, dites *matrices, plebanæ,* et *decanæ,* ont par leur nature un droit strict et absolu de posséder des fonts baptismaux et d'y administrer le sacrement de baptême.

Les églises qui tiennent de l'église-mère le droit d'avoir des fonts baptismaux, jouissent à leur tour de la faculté de bénir l'eau solennellement la veille de Pâques et de la Pentecôte ; mais à condition toutefois que le droit aux fonts baptismaux leur ait été concédé sans restriction ni limite. C'est le cas *ordinaire* de nos petites églises paroissiales, appelées *filiales* et *tituli minores.*

Restent les églises à qui l'on n'aurait communiqué qu'un droit restreint, permettant par exemple, pour la commodité du peuple, d'y baptiser avec l'eau solennellement bénite dans l'église-mère. Ici, malgré l'existence des fonts exigés pour l'administration solennelle du baptême dans ces églises, il ne leur est pas permis d'en bénir l'eau, les jours fixés par la Rubrique. (S. R. C., n. 2436, ad 1, 3).

On remarquera néanmoins que cette restriction dérogeant au pouvoir plénier et universel de baptiser dont jouissent les curés, on ne la présume pas ; et dès lors il faudra toujours une preuve péremptoire établissant cette réserve, pour que le curé d'une église ayant des fonts baptismaux ne puisse lui-même en bénir l'eau la veille de Pâques et de la Pentecôte. (S. R. C., 1er mars 1636, n. 630 ; 7 juin 1892, n. 3776).

Conclusion : *à moins de preuve contraire,* les églises qui ont des fonts baptismaux sont par ce seul fait présumées avoir le droit de bénir l'eau nécessaire au baptême, dans les jours assignés par l'Eglise. C'est ce que déclare expressément le décret du 7 juin 1892, n. 3776 ; et ainsi se trouve confirmée la Rubrique du samedi saint, appuyée du reste par d'autres décrets. (S. R. C., 7 déc. 1844, n. 2878 ; 13 avril 1874, n. 3331 ; 13 janvier 1899, n. 4005).

Ad II. Les fonts baptismaux sont les vaisseaux dans lesquels on conserve l'eau bénite réservée pour les baptêmes. Littré les a donc fort mal définis en disant : « Vaisseau où l'on reçoit l'eau qui tombe pendant l'administration du baptême », ce qui ne s'applique qu'à la piscine où se répand l'eau qui vient de servir à baptiser.

Leur nom, du latin *fons,* rappelle les fontaines ou cours d'eau qui servaient primitivement aux ablutions baptismales.

Ils sont ordinairement construits en pierre ou en marbre Ce qui donne occasion à Durand de Mende de les comparer au rocher d'où Moïse fit jaillir l'eau, symbole du baptême, et à Jésus-Christ lui-même, pierre angulaire de l'Eglise et source des eaux vives de la grâce.

Leur place est habituellement à l'entrée de l'église, et entourée d'un grillage protecteur. Il convient, en effet, que la régénération spirituelle s'accomplisse dans l'intérieur même de l'église, et non dans une de ses annexes comme la sacristie. Hors le cas de nécessité, on ne baptise pas ailleurs ; et c'est à ce point que si la coutume existait, par les grands froids d'hiver, de baptiser solennellement dans la sacristie, on ne pourrait même la conserver qu'avec l'assentiment de l'évêque : « An ubi viget consuetudo, liceat baptismi sacramentum solemniter administrare in sacristia Cathedralis ? — Resp. *Negative,* nisi adsit rationabilis causa ab Archiepiscopo approbanda. » (S. R. C., 14 mars 1861, n. 3104, ad IX).

Q. — 1° Dans certaines cérémonies et dans certains offices, le *Pater noster* se récite *secreto.* Quelles sont les raisons liturgiques, mystiques ou symboliques de ce *secreto* ?

2° Pourquoi le prêtre doit-il se voiler les mains pour donner la bénédiction avec le Très Saint-Sacrement ?

3° Pourquoi, pour donner la bénédiction de saint Blaise, emploie-t-on deux cierges bénits spécialement et mis en forme de croix ?

4° Dans les églises où saint Etienne est le patron, quelle oraison convient-il de dire aux suffrages ?

R. — Ad I. Claude de Vert, disant pourquoi l'on récite le *Pater* tout bas à l'office et tout haut à la messe, déclare que les catéchumènes à qui l'on tenait cette prière cachée jusqu'au baptême, pouvaient être présents à l'office, mais jamais au sacrifice ; et si on le récitait autrefois, même à voix intelligible, dans l'ordre de Saint-Benoît à la fin de tous les offices, c'est que les fidèles, *a fortiori* les catéchumènes, fréquentaient alors peu ou point du tout les oratoires des moines, qui étaient dans l'intérieur du monastère. En conséquence, la Rubrique n'a fait que consacrer ici ce qui se pratiquait dès les premiers siècles de l'Eglise. (Tome I, p. xxix et 27).

Quelquefois, dans le même office, le *Pater* ne se dit pas sur le même ton. Les premières et les

[1] *Ami,* 1897, p. 641.